N° 58 (6 pages) 187me année — Un numéro: 10 centimes — Mercredi 11 Mars 1925

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois / 1 mois)
Franco domicile 15.— 7.50 3.75 1.30
Etranger . . . 46.— 23.— 11.50 4.—
On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN
pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton. 10 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse. 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.— Réclames 1.—, min. 5.—
Etranger. 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.— Réclames 1.25, min. 6.25.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS

Le Département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues le samedi 14 mars dès les 9 heures du matin, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du Chânet de Bevaix.

149 stères sapin.
67 stères hêtre.
3559 fagots hêtre et sapin.
113 sciages et charpentes = m³ 76.67.

Le rendez-vous est à Bellevue.

Areuse, le 7 mars 1925.

L'Inspecteur des Forêts du IIme arrondissement.

VILLE DE NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de M. Georges Prahin de construire une annexe, côté sud, à la salle du restaurant au Vauseyon.

Les plans sont déposés au bureau du Service des bâtiments, Hôtel Municipal, jusqu'au 26 mars 1925.

Police des constructions.

IMMEUBLES

A vendre ou à louer

à Saint-Aubin, une petite maison bien au soleil, comprenant trois chambres, cuisine, cave, terrasse, atelier et jardin avec arbres fruitiers. S'adresser à M. L. Burgat, menuisier, Saint-Aubin. P 21794 L

A VENDRE

Maison de trois logements, beau quartier.

Villa moderne, deux ou trois logements, garage, rez-de-chaussée disponible tout de suite. Prix avantageux.

Terrains à Monruz, belle situation, à La Coudre et Bel-Air. Conditions favorables.

S'adresser Bureau L. Chatelain, constructions et gérances, Crêt 7.

A vendre pour cause de départ, à l'ouest de la ville,

petite maison

trois chambres, buanderie, remise, cave. Terrain de 700 m². Prix très avantageux.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry 1, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Office des poursuites de Boudry

L'Office des Poursuites soussigné vendra par voie d'enchère publique, le lundi 16 mars 1925, à 14 heures, au nouveau collège de Colombier, l'objet mobilier suivant, appartenant au citoyen Jos. Lufi, savoir:

Une armoire à glace deux portes.

La vente qui sera définitive, aura lieu au comptant conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dette et la faillite.

Boudry, le 9 mars 1925.

Office des Poursuites:
Le préposé, H.-C. MORARD.

Office des poursuites de Boudry

L'Office des Poursuites soussigné vendra par voie d'enchère publique, le vendredi 13 mars 1925, à 14 h. ½, devant l'Hôtel de Commune, à Bevaix:

Une jument rouanne, âgée de 12 ans.

La vente aura lieu au comptant et sera définitive, conformément à la loi fédérale sur la poursuite pour dette et la faillite.

Boudry, le 9 mars 1925.

Office des Poursuites:
Le préposé, H.-C. MORARD

Enchères publiques à Cernier

Le mercredi 11 mars 1925, dès 14 heures, il sera procédé dans les locaux de l'immeuble article 1326 du cadastre de Cernier (Au Pommeret), à la vente par voie d'enchères publiques, des biens ci-après désignés savoir:

Plusieurs poêles de 2, 3 et 4 rangs; deux grandes chaudières neuves, dix tampons de ramonage, neuf tamiseurs, un foyer pour appareil Reismer un lot de tuyaux, trois potagers usagés, un poêle antique du XVIIIme siècle, non monté, douze assortiments complets pour poêles, six cadres neufs, trente-cinq portes de cavettes, trois portes de four, quatre cents planelles blanches, dix panneaux un lot de 1700 briques réfractaires, différentes grandeurs, un dit de 500 briques ordinaires, un char pour le transport des poêles, deux charrettes à deux roues, un bureau à trois corps, un dit deux corps, etc

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite.

Cernier, le 6 mars 1925.

Office des poursuites du Val-de-Ruz:
R 209 C Le préposé, Et. MULLER.

IMMEUBLES

Office des Poursuites du Val-de-Travers

Vente d'immeuble

2me enchère à titre définitif

Aucune offre n'ayant été faite à la 1re séance d'enchères du 20 janvier 1925, l'immeuble ci-après désigné appartenant en copropr. été à Arthur-Edouard Richen, à Fleurier et Edouard Montandon, à Paris, sera réexposé en seconde vente, le samedi 14 mars 1925, dès 16 heures, dans la salle à manger de l'Hôtel de la Poste, à Fleurier, savoir:

CADASTRE DE FLEURIER

Art. 979, pl. fo 12, Nos 170, 171, Avenue de la Gare, bâtiment et dépendances de 384 m².

Le bâtiment très bien situé, place de la Gare, sert à l'usage d'habitation et magasins (Au Sans Rival).

Assurance 67,600 fr. Estimation officielle 58,000 fr.

Rapport annuel de l'immeuble 4553 fr. 40.

Pour la désignation complète de l'immeuble et des servitudes on s'en réfère au Registre Foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné à la disposition des intéressés.

Les conditions de cette seconde vente, qui aura lieu conformément à la loi seront déposées au Bureau de l'Office, à la disposition de qui de droit, dix jours avant celui de l'enchère.

La vente sera définitive et l'échute donnée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Môtiers, le 2 mars 1925.

OFFICE DES POURSUITES:
Le préposé, Eug. KELLER.

A VENDRE

TAPIS D'ORIENT

Beau choix, toutes grandeurs et qualités : BAS PRIX
Voir les étalages
PAUL KUCHLE, AMEUBLEMENTS
Faub. du Lac, NEUCHATEL

Avant de vous procurer une paire de chaussures, visitez nos magasins sans obligation d'achat.

GRANDE CORDONNERIE J. KURTH
Neuchâtel, rue du Seyon

Le meilleur remède contre les

cors aux pieds

est „Cornua“ En vente chez les coiffeurs et bandagistes.

Modèles de Paris

GRANDE COUTURE

Maison HEIT Frères

Avenue Juste Olivier 11
LAUSANNE

COSTUMES TAILLEURS
ROBES ET MANTEAUX
Prix modérés

JEUDI: HOTEL TERMINUS

Caisses enregistreuses „National“

Agent exclusif pour les cantons de Neuchâtel et Fribourg: **Fréd. Bæhni**, case postale 2417, Neuchâtel-gare.

Garage „Hirondelle et des Sports“

SCHWAAR & STEINER

15, Rue du Manège NEUCHATEL Téléphone 3.53

Agence:

Ansaldo
Ford
Lancia
Renault
Studebaker

Les derniers modèles sont arrivés. — Démonstrations gratuites.

JOLI CHOIX DE CHAISES

de la fabrique suisse du Gotteron, Fribourg.
Seul représentant pour Neuchâtel

J. PERRIRAZ
Ameublements
FAUB. DE L'HOPITAL 11

Chaises depuis **10** fr., article très solide, bien fini, garanti tout bois dur, très recommandable.

PROMPTE LIVRAISON TÉLÉPHONE 99

Motosacoche

Demander au Magasin de Cycles

Arnold Grandjean

la démonstration des derniers modèles ou l'envoi du catalogue illustré.

Motosacoche 300 cc. 2 ¾ HP, trois vitesses, avec mise en marche et embrayage à main, transmission par chaînes, consommation 2 litres aux 100 km., vitesse 75 km. à l'heure. **Fr. 1550.—**

Motosacoche 500 cc. 4 HP, « TOURISME », roues interchangeables, consommation 3 ½ litres aux 100 km., vitesse 90 km. à l'heure. **Fr. 2200.—**

Motosacoche 500 cc. 4 HP, « SPORT », roues interchangeables, consommation 4 litres aux 100 km., vitesse 100-110 km. à l'heure. **Fr. 2400.—**

Motosacoche avec side-car 1000 cc. 8 HP, Embrayage au pied, roues interchangeables, consommation 6 ½ litres aux 100 km., vitesse 80 km. à l'heure; side-car avec capote et pare-brise coupe vent. **Fr. 2900.—**

Motosacoche avec side-car 1000 cc. 8 HP, « Sport » embrayage au pied, roues interchangeables, consommation 6 ½ litres aux 100 km., vitesse 100 km. à l'heure, avec side-car. **Fr. 3250.—**

Même modèle: « SOLO ». **Fr. 2600.—**

Voiturettes „Maximag“ 1100 cc. 8 HP quatre cylindres, « TOURISME », écla rage et démarrage, cinq roues garnies, montre et compteur, deux places. **Fr. 5250.—**

Madame qui redoutez les constrictions fâcheuses du corset, vous n'éprouverez un réel bien-être qu'en adoptant le CORSET P. N. (exclusivité de la Maison). Il idéalise la silhouette féminine tout en laissant aux organes la plénitude de leur fonction.

Hernies Chute de l'estomac, Ptose, éventration, etc. Contention rigoureusement garantie par nouveaux procédés «Système Reber».

Pieds Si vous souffrez des pieds, si vous avez des callosités, durillons ou cors sous les pieds, si vous tordez vos talons, si vous vous fatiguez ou avez des pieds plats; demandez-moi de vous démontrer les avantages de la « Semelle Wizard » sans métal, légère et ne coupant pas les chaussures. Soulagement immédiat résultat certain.

Pour vos malades Tout ce qu'il faut pour les soins à donner aux malades et aux accouchées. — Ouates, Coton et Gazes hydrophiles. Irrigateurs Seringues, Poires à lavements et à injections, Clysoirs, Enemas, Inhalateurs, Pulvérisateurs à huile goménolée pour rhumes de cerveau, Toiles imperméables pour lits et pour compresses, Bouillottes en caoutchouc, Coussins thermophores électriques « Calora » Fumigateurs pour bronchites, Biberons pour malades, Thermomètres, Verrerie médicale, Bains de siège, Bains de lumière, PÈSE-BÉBÉ à louer, béquilles, etc.

Pr chacun Brosses à dents, dentifrices, Eaux de Cologne Savons de toilette (Palmolive, Cadum, Colgate, etc.). Brosses à cheveux en baleine, démêloirs, peignettes, Savons pour la barbe, Poudres de riz, Crèmes, Shampoing, Ceintures en caoutchouc pour Messieurs, etc.

J. F. REBER Bandagiste, Orthopédiste, Corsetier
Terreaux 8 Tél. jour et nuit 4.52
NEUCHATEL
Articles pour malades, Caoutchouc.

Le plus puissant dépuratif du sang spécialement approprié pour la

cure de printemps

que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

Thé Béguin

qui guérit: dartres boutons, démangeaisons, clous, eczéma, etc.;
qui fait disparaître: constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles etc.:
qui parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.:
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte 1 fr. 80 dans les pharmacies de Neuchâtel et environs. — Dépôt général pour la Suisse: Pharmacies Réunies No 18. La Chaux-de-Fonds.

Parapluies Cannes
GRAND CHOIX
5 % timbres escompte
RECOUVRAGES - RÉPARATIONS
Lanfranchi & Cie
Seyon 5, NEUCHATEL

GRAISSE POUR CHAUSSURES AU BLAIREAU — BARBEZAT & Cie — Fabricants FLEURIER — Conserve — Assouplit — Imperméabilise — Cuirs — MARQUE DÉPOSÉE

Restaurant-Pension
situé au centre des affaires, prouvant beau bénéfice, est à remettre à Lausanne. — Bonne occasion. Nécessaire 14 à 15.000 fr. L. Crausaz, Tour 14, Lausanne, renseignera. JH 35222 L

Poussette de chambre
en parfait état, ainsi qu'un
pousse-pousse
pliant, léger et solide, sont à vendre S'adresser Brévards 6, 2me à gauche le soir.

Cure de raisins
en toute saison
Puissant dépuratif du sang, grâce au ferment pur de raisins des pays chauds.

H. Burmann
Vve H. Burmann, succ.
LES BRENETS

Sans rival contre: boutons, clous, diabète, goutte, eczéma, etc.

Le flacon: **fr. 6.-** franco

En vente dans toutes les pharmacies. P 10018 Le

MAISON FONDÉE EN 1896

FABRICATION DE TIMBRES en caoutchouc et en métal
LUTZ-BERGER
17, Rue des Beaux-Arts

A vendre
beau piano
en bon état.
Demander l'adresse du No 677 au bureau de la Feuille d'Avis

Quinze porcs
pour finir d'engraisser, à vendre. G. Mollet, La Coudre.

A vendre
belles poules
suisses « Minorque » et « Rode Island », ainsi qu'un beau poulailler démontable. — Fahys 155.

A vendre une
grande armoire
en noyer frisé poli, Louis XV, démontable, trois portes cintrées, glace cintrée, six tiroirs, rayons sur crémaillères. — Ce meuble est neuf et garanti sur facture. S'adresser Fabrique de meubles A. Thiébaud, rue de Corcelles 13, Peseux.

H. BAILLOD S. A.
NEUCHATEL

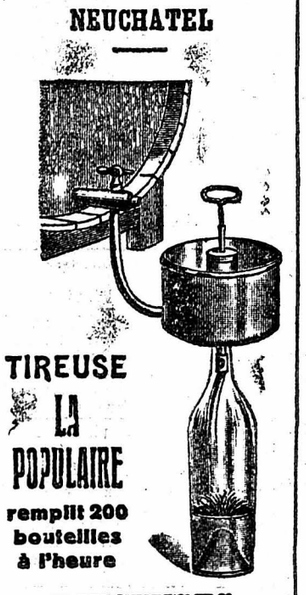

TIREUSE LA POPULAIRE
remplit 200 bouteilles à l'heure

RINCEUSES
BOUCHEUSES

Tirage quotidien courant
12.300 ex.

La
Feuille d'Avis de Neuchâtel
est distribuée chaque matin dans les localités suivantes par
porteurs et porteuses
(par la poste pour les maisons éloignées):

Vignoble
Auvernier
Colombier
Bôle
Areuse
Boudry
Cortaillod
Bevaix
Gorgier
Saint-Aubin
Neuchâtel
Serrières
Monruz
La Coudre
Hauterive
Saint-Blaise
Marin
Cornaux
Cressier
Landeron
Neuveville
Pesseux
Corcelles
Cormondrèche

Val-de-Travers
Noiraigue
Travers
Couvet
Môtiers
Fleurier

Val-de-Ruz
Valangin
Boudevilliers
Coffrane
Geneveys-s.-Coffr.
Cernier
Fontaines
Fontainemelon
Chézard
Saint-Martin
Dombresson
Petit-Savagnier
Grand-Savagnier

Dans toutes les autres villes et villages du canton la distribution est faite par l'entremise des facteurs postaux, de même que pour la région des lacs, les cantons de Berne Vaud, Fribourg, etc.

Prix d'abonnement
(franco domicile)
1 mois . . Fr. 1.30
3 mois . . » 3.75
6 mois . . » 7.50
1 année . . » 15.—

On s'abonne par simple carte postale adressée au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, 1, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel. — Par chèque postal IV 178, sans frais.

Les porteurs et porteuses sont aussi chargés de la vente au numéro, à 10 centimes, quelque soit le nombre des pages.

Occasion ! A VENDRE
PEUCEOT
10 HP, modèle 1922 torpédo, quatre places, 66/105, quatre vitesses, éclairage et démarrage électriques, compteur, six roues montées garniture cuir, en parfait état. Prix 3500 fr. Adresser demandes sous F. Z. 230 N. Agence de Publicité F. Zweifel & Co, Hôpital 8, Neuchâtel.

A vendre 300 stères
bois hêtre
rondins et cartelage, à prix raisonnable. Gros, détail. — S'adresser à Ulysse Giroud, aux Bayards.

Occasion
A vendre machine à écrire «CONTINENTAL», parfait état. S'adresser Magasin BERGER, rue de l'Hôpital 18

A vendre
trois épuroirs en fer pour bouteilles, en bon état, vingt fûts de différentes contenances (100 à 600 litres) avinés en blanc, un lot de civières et harasses neuves pour bouteilles, modèle très pratique et solide. — S'adresser chez R. BEIELER, tonnelier, à Auvernier

---

POTAGER A GAZ
„LE REVE“
Ne faites aucun achat sans consulter mes prix.
F. BECK
PESEUX
Articles de ménage

Vélo
à l'état de neuf, à vendre à moitié prix. Côte 113, rez-de-chaussée, à gauche.

Demandes à acheter

Timbres-poste
Achat de vieux suisses, Pro Juventute, Jubilé 1924 par n'importe quelle quantité au magasin H. VUILLE FILS, Temple Neuf 16, Neuchâtel. c.o.

AVIS DIVERS

Cannage de chaises
Réparations
Sellles et Vannerie
Berato, Château 9

Montres et pendules
promptement et soigneusement réparées
Lle Houriet-Wuille, rue Purry 8
2me étage c.o.

Pour le 15 mars,
JOLIE CHAMBRE
au soleil, 30 fr. par mois. Bonne pension-famille 3 fr. 50 par jour. Seyon 22, 1er

---

AVIS IMPORTANT

La Compagnie des Machines à coudre Singer avise son honorable clientèle que Monsieur Henri BLASER, de Couvet, n'est plus son représentant.

Prière d'effectuer les versements à l'adresse de la Compagnie Singer, Neuchâtel, compte de chèques postal IV 143.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer pour le 24 mars, à l'Ecluse,

logement

de trois chambres.
S'adresser à l'Etude René Landry, notaire, Terreaux 16. Téléphone 14.24.

Pour cause de départ, à louer à

Dombresson

pour le 1er mai, un logement de trois chambres dont une indépendante, cuisine et dépendances.

A la même adresse, à vendre tout l'outillage de cordonnier, machine à coudre Singer, à l'état de neuf, formes pour chaussures de tous les numéros, une belle poussette sur courroies, un lit à deux places, un canapé usagé, bon crin. Pressant. S'adresser à Ariste Bedoy, cordonnier, Dombresson

LOGEMENT

remis à neuf, de trois chambres, cuisine et dépendances, eau, électricité, jardin. Disponible tout de suite. S'adresser chez M. Magnin-Robert, à Hauterive.

A LOUER

maison de onze chambres, belle situation au bord du lac.

LOGEMENT de quatre pièces, garage, dépendances. Disponibles tout de suite.

S'adresser Bureau L. Chatelain, constructions et gérances, Crêt 7.

A louer, pour époque à convenir, belle villa à Vieux-Châtel, dix chambres, vastes dépendances, jardin.

S'adresser au bureau de Edgar Bovet, rue du Musée 4.

LOGEMENT

de deux chambres et cuisine, au soleil. — Champ-Coco 82.

CHAMBRES

Belle chambre pour monsieur sérieux. Pourtalès 10, 2me, à droite.

Chambre meublée, au soleil. Moulins 38, 3me, à droite.

Belle chambre indépendante. Fbg de l'Hôpital 28, 2me, c.o.

Chambre meublée, indépendante. Ruelle Dublé 3, 2me.

Chambre. — Sablons 13, rez-de-chaussée, à gauche.

A louer pour époque à convenir

trois jolies petites chambres

meublées ou non, indépendantes avec part à la cuisine.
Demander l'adresse du No 656 au bureau de la Feuille d'Avis.

LOCAT. DIVERSES

A louer

grands locaux

7 m. 50 × 6 m. 50 avec arrière-magasin. Conviendrait pour épicerie, grossiste, entrepôt, atelier, pension sans alcool. S'adresser CHAUSSURES PETREMAND, Seyon 2.

A louer pour
BUREAUX
pour le 24 mars prochain ou époque à convenir, rue St-Honoré 1, 1er étage, trois belles pièces contiguës. S'adresser à la Papeterie BICKEL & Cie, avant midi.

A louer quai Suchard, 3 grands locaux. — Conviennent pour industriels. Etude Brauen, notaire.

Quai OSTERWALD-RUE PURRY, rez-de-chaussée de six pièces et dépendances pour bureau, cabinet de médecin ou dentiste, administration, etc., ou pour logement. S'adresser rue Purry 8, Etude G. Etter, notaire.

Demandes à louer

Pour tout de suite ou cherche un local (ou chambre à deux fenêtres), non meublé, rue du Concert ou à proximité. S'adresser à Cours de Coupe Môle 1.

Demoiselle cherche

chambre non-meublée

indépendante, au soleil, dans le centre de la ville. Ecrire sous chiffres D. C. 691 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer ou à acheter

petite maison

de cinq à six pièces avec magasin, à Neuchâtel ou environs.
Offres écrites sous R. V. 701 au bureau de la Feuille d'Avis.

APPARTEMENT

Famille tranquille, trois personnes, cherche pour fin mars, avril ou époque à convenir, à Neuchâtel, appartement de quatre chambres, cuisine et éventuellement chambre de bains. Soleil et vue désirés. Adresser les offres sous chiffres M. S. 658 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

Jeune fille intelligente

quittant l'école ce printemps, cherche place d'aide de la maîtresse de maison où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française à fond. Adresser les offres à Fritz Widmer, facteur, Schüpfen (Berne).

Pour le 1er avril ou avant,
JEUNE FILLE
de 16 ans, Suissesse allemande, cherche place à Neuchâtel ou environs pour aider aux travaux du ménage, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser offres avec indication des gages à Elsa Horath, Baselstrasse 51, Lucerne

Jeune fille

sachant un peu coudre, cherche place à Neuchâtel, Saint-Blaise ou environs, pour aider au ménage ou pour le service des chambres. Adresser les offres écrites sous chiffres A. O. 699 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE
Suissesse allemande, sortant de l'école ce printemps cherche place à Neuchâtel, dans famille avec enfants ou comme aide de la maîtresse de maison pour apprendre la langue française. S'adresser chez Mme Bill, rue Fleury 1.

Jeune fille de bonne famille, 20 ans,
CHERCHE PLACE
dans ménage soigné, auprès d'un ou de deux enfants, pour aider au ménage. Parle un peu le français. Petite rétribution désirée. S'adresser à A. Speck, confiserie, Zofingue (Argovie).

On cherche à placer jeune fille comme
VOLONTAIRE
pour aider au ménage éventuellement aussi au commerce, et pour apprendre la langue française. Adresser offres à Mme Graeub-Bucher, Neuhausstr. 33, Bienne

Jeune fille de 20 ans cherche place de

bonne à tout faire

dans une bonne famille. Adresser les offres à la Boulangerie Probst, Marin.

Jeune fille

de 16 ans, quittant l'école ce printemps, cherche place d'aide dans un ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Les offres sont à adresser à J. Ryser-Frieden, pierriste, à Cerlier (Lac de Bienne).

Employé postal cherche pour sa fille de 17 ans, pour le 15 avril ou 1er mai, place de

VOLONTAIRE

dans bonne famille. Petits gages désirés. Adresser offres à Mme Schaefer, Arlesheimerstrasse 40, Bâle.

On désire placer dans bonne famille sérieuse, pour apprendre la langue française,
JEUNE FILLE
de 16 ans, ayant bon caractère, aimant les enfants et connaissant les travaux du ménage. — Entrée 1er ou 15 mai. Adresser les offres à Mme Heim, Lustgartenstrasse 5, St-Gall.

Jeune fille de 16 ans, aimant les enfants, cherche place de

VOLONTAIRE

dans une bonne famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à Mme Glur-Spycher, serrurier, Berne, Breitfeldstrasse 51 a.

JEUNE FILLE

sortant de l'école à Pâques, désirant apprendre la langue française,

cherche place

dans une bonne famille catholique. Références : Cure catholique romaine Bienne. S'adresser à Mme Lehmann, rue Prés 69, Bienne.

Bonne famille protestante de la Suisse allemande cherche pour sa fille de 16 ans, sortant de l'école secondaire, une place de

volontaire

à Neuchâtel ou alentours pour aider dans le ménage ou dans le magasin et où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Ecrire sous chiffres P. 40462 F. à Publicitas, Fribourg. JH 42040

PLACES

On cherche pour tout de suite une

femme de chambre

et une personne de confiance, pas trop jeune, comme

aide-cuisinière

S'adresser à la Sœur directrice, Hôpital Pourtalès.

On demande tout de suite

femme de chambre

bien recommandée. S'adresser, avec certificats, à Mme H. Micheli, Hasenweg 10, Berne.

On cherche pour tout de suite jeune fille propre et active comme

fille de cuisine

S'adresser chez Mme Bill, Hôtel de la Croix-Bleue, Neuchâtel.

EMPLOIS DIVERS

On demande un

voyageur

actif et sérieux qui visite déjà la clientèle particulière pour s'occuper d'une branche en plus. Offres écrites à A. R. 690 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

JEUNE FILLE

intelligente et propre pour magasin et quelques travaux de ménage. Vie de famille. Ecrire sous chiffres M. M. 698 au bureau de la Feuille d'Avis.

Maison d'alimentation de la place cherche jeune

commissionnaire

robuste et de toute moralité, pour entrée immédiate. Ecrire en indiquant âge et prétentions, sous chiffres A. D. 697 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour jeune suisse allemand, de 18 ans, ayant de bonnes connaissances de la langue française, on cherche pour le 1er mai place dans

commerce ou industrie

du canton de Neuchâtel où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la correspondance et dans la tenue des livres. Pas de gages exigés. Adresser offres sous chiffres J. F. 700 au bureau de la Feuille d'Avis.

Vendeur

pour confection pour hommes est cherché pour Yverdon. S'adresser par écrit sous chiffres O. P. 692 au bureau de la Feuille d'Avis.

Importante fabrique suisse romande d'instruments de précision cherche

employé

qualifié pour son
bureau de prix de revient
ayant pratique, sérieux, organisateur. Situation stable. Connaissance du français exigée. — Faire offres avec prétentions, références et curriculum vitae sous P 713 N à Publicitas Neuchâtel. P 713 N

Homme robuste, dans la trentaine, marié, énergique, est demandé comme

concierge

dans une fabrique de mécanique. S'occuperait du contrôle des marchandises et autres. — Entrée immédiate. — Offres et prétentions par écrit à J. B. 669 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour Fräschels
GARÇON
de 15 à 16 ans pour aider à la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande, vie de famille. Entrée 1er avril. Pour renseignements, s'adresser Petits Chênes 1, ville

Jeune Suissesse allemande de 21 ans cherche place dans un grand magasin de la ville comme

lingère

ou comme femme de chambre dans une bonne maison. Connaît le service de table. Certificats à disposition. — Ecrire à Mme Lehmann, Rocher 14, Neuchâtel.

Garçon

de 15 ans, robuste, cherche place d'aide dans un commerce où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Entrée avril ou mai. — Adresser offres et conditions à Johann Schwarz, commerçant, Langnau (Berne).

Jeune fille sérieuse et intelligente, libérée des écoles au printemps, trouverait place

d'aide de magasin

dans une papeterie de la ville. Petite rétribution immédiate. — Adresser offres et références par écrit sous chiffres A. M. 682 au bureau de la Feuille d'Avis.

Garçon ayant suivi trois ans l'école secondaire,

cherche place

dans bonne famille où il aurait l'occasion de fréquenter l'école une année. Vie de famille désirée. Offres avec détails sous chiffres OF 924 A à Orell Füssli-Annonces, Liestal (Bâle-Campagne). OF 5499 A

On cherche un

garçon

de 14 à 15 ans pour aider à l'écurie et aux champs. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Gages et entrée selon entente. Vie de famille. S'adresser à Fritz Zimmermann, Möringen près Nidau.

Jeune homme

quittant l'école à Pâques et désirant apprendre la langue allemande est demandé pour aider à l'écurie et aux champs. Gages et entrée à convenir. Vie de famille. Adresser offres à M. Joh. Köhli-Marti Buttenegger à Kallnach près Aarberg.

Jeune repasseuse

capable, cherche place pour le commencement de juin, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Ecrire sous chiffres J. R. 695 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle

de toute moralité, connaissant la couture et la mode cherche place dans bonne maison.
A la même adresse, demoiselle cherche place dans commerce, comme caissière, éventuellement dans confiserie tea-room. S'adresser par écrit sous R. A. 693 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune Suisse allemand, de 16 ans, ayant suivi pendant trois ans l'école secondaire désire place dans un

commerce

de denrées coloniales, boulangerie ou autre du même genre pour apprendre la langue française. Adresser offres à Fritz Antenried-Schaub, Hölstein, Bâle-Campagne.

Un bon régleur retoucheur

pour petites pièces ancre réglage dans deux positions.

De bons acheveurs

sont demandés par importante fabrique de Bienne. — Faire offres sous chiffres R. N. 680 au bureau de la Feuille d'Avis.

De bons ébénistes

sont demandés. Entrée immédiate. G. LAVANCHY, fabrique de meubles, Prébarreau. Magasin, Orangerie 4.

Jeune fille

sérieuse, désirant apprendre la couture et aider au ménage est demandée par Mme Soldati, tailleuse, Goldau.

AVIS DIVERS

On prendrait en pension

un jeune garçon

de 14 à 15 ans, désireux de se perfectionner dans la

langue allemande

Occasion de suivre l'école secondaire. Bons soins assurés. — Prix 100 fr. par mois. S'adresser à M. L. Zimmerlin, instituteur, Rothrist-W. (Argovie)

Dame dans la gêne cherche à emprunter

fr. 500

contre bonne garantie et fort intérêt. S'adresser sous F. Z. 232 N. à F. Zwelfel & Co. Publicité, Hôpital 8, Neuchâtel. FZ 232 N

Monsieur de bonne éducation, débutant, cherche à emprunter

fr. 3.000 à 5.000

d'une personne discrète. Fort intérêt et bonne garantie. Offres sous P 766 N à Publicitas, Neuchâtel. P 766 N

Société Chorale et Frohsinn

90me Concert

du 29 mars 1925, à 15 heures

Les Béatitudes

de César Franck

La vente des billets aux membres passifs de la Société Chorale aura lieu samedi 14 mars, à 14 heures, à la Salle circulaire du Collège latin, contre présentation des actions et par tirage au sort des Nos d'ordre.

La vente aux membres passifs et actifs du Frohsinn ainsi qu'aux membres actifs de la Société Chorale aura lieu à 15 heures.

Les membres passifs du Frohsinn devront présenter leur carte.

Le Comité de la Société
P 761 N Chorale.

Société immobilière de l'Union Chrétienne

Le dividende de l'exercice de 1924 fixé à Fr. 15.— est payable dès ce jour à la banque DuPasquier, Montmollin et Cie, contre remise du coupon No 27.

Neuchâtel, le 9 mars 1925.

Lütenegger et Schallenberger

Avenue du Premier-Mars 20 (vis-à-vis de la Rotonde)
TÉLÉPHONE 8.73

COIFFEURS POUR DAMES ET MESSIEURS
Diplômés de Paris

SPECIALITES DE LA MAISON

Ondulation permanente
Teintures au henné, Coupes de cheveux

Le nombre des personnes qui ont bien voulu nous demander le nouveau catalogue des cycles motos et side-cars Royal Enfield qui vient de paraître a dépassé toutes nos prévisions. C'est dire l'intérêt que les

MOTOCYCLISTES

en particulier, portent de plus en plus aux produits des célèbres usines Royal Enfield.

Nous rappelons aux amateurs que ce catalogue contient de nouveaux modèles à des prix inconnus à ce jour, et qu'il est adressé gratuitement par la Maison JAN, Terreaux 10, à LAUSANNE. JH 50268 c

PALACE

Ce soir et demain soir

Prix-Réduits

MARY PICKFORD dans :
DOROTHY VERNON son chef-d'œuvre

Grande Salle de la Rotonde

Dimanche 15 mars 1925
de 15 à 18 heures

THÉ DANSANT

Orchestre Leonessa

Les couples de danseurs qui désireraient prendre part au match inter-villes Berne Neuchâtel sont informés qu'ils peuvent obtenir des renseignements à l'Institut Richème 8, rue du Pommier.

Les danses exigées pour ce concours — qui aura lieu à Berne le dimanche 29 mars — sont les suivantes : Boston Blues et Tango.

Au thé dansant de dimanche prochain aura lieu un examen en vue de choisir les couples pour ce concours.

Cours de danse

Le cours du printemps commencera cette semaine. Inscriptions à
L'INSTITUT GERSTER
Evole 31a. Leçons particulières.

Chaussures Pétremand

Maison fondée en 1824
11 médailles

transférée RUE DU SEYON 2 vis-à-vis de l'Hôtel du Soleil

Spécialité de chaussures sur mesure
RESSEMELAGES SOIGNÉS — PROMPTE EXÉCUTION

Chaque jeune fille

peut se placer facilement dans très bons hôtels et restaurants comme fille de salle, ou dans maisons particulières pour le service de table, après avoir suivi nos cours théoriques et pratiques pour la mise du couvert et la décoration de la table, pliage des serviettes, service de banquets maintien, etc. Durée du cours : une semaine. — Conditions de logement extrêmement avantageuses pour personnes venant du dehors. Placement des participants dans toute la Suisse et à l'étranger, par l'intermédiaire de nos deux bureaux à Berne et à Zurich. Nombreuses références et meilleures opinions de la presse. — Demander notre prospectus. Les cours ont lieu à Berne et à Zurich. — On parle français et allemand. — Servierfachschule. Bundesgasse 36, Berne. JH 4356 Z

Location de motocyclettes

à l'heure
ou à la journée
au magasin de cycles
A. GRANDJEAN

Bonne famille de Kriens désire placer un

garçon

de 15 ans, désirant apprendre la langue française, dans une famille de Neuchâtel, en échange d'un garçon ou d'une fille du même âge. Adresser offres à M. Jos. Lütenegger, Restaurant Harmonie, Kriens (Lucerne) JH 11103 Lz

Jeune fille désirant apprendre la langue française cherche place à Neuchâtel ou environs comme

demi-pensionnaire

Occasion de fréquenter une école (2-3 heures par jour) désirée. Faire offres écrites sous chiffres O. S. 683 au bureau de la Feuille d'Avis.

BELLE CHAMBRE
meublée pour monsieur, avec ou sans pension, Faubourg du Lac No 21, 2me

Jeune Suisse allemand, de 18 ans, fils de notaire, cherche pour deux mois et demi, soit du 15 avril au 30 juin 1925,
PENSION
dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, pour se perfectionner dans la langue française. — Faire offres sous chiffres J. S. 696 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

de la Suisse allemande désirant se perfectionner dans la langue française cherche place pour Pâques, comme demi-pensionnaire dans famille ou AU PAIR dans pensionnat. — Leçons orales et écrites exigées, aiderait au ménage — Bonnes références. — S'adresser à M. Bernoulli, pasteur Faubourg du Château 1.

Remerciements

Madame veuve TANNER-SPÖRRI, Monsieur et Madame CONRAD-TANNER, ainsi que toutes les familles parentes et alliées se font un devoir de remercier sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser.

St-Blaise, 10 mars 1925.

Madame MORIN-BERTHOUD et ses enfants, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues, expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil.

Monsieur Charles EHM, Monsieur et Madame Ernest ISELI, Monsieur Auguste EHM, très touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à leur grand deuil.

Berne, 8 mars 1925.

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

LE CHATEAU D'UN NOUVEAU RICHE

PAR 2

JEAN DRAULT

— La femme russe s'est tirée d'affaire, elle aussi... Paris a même enrichi des femmes de la noblesse russe qui étaient en train de se ruiner là-bas au moment de la Révolution et qui n'auraient plus de fortune si la Révolution n'avait pas éclaté...

— Direz-vous donc qu'elles doivent au bolchévisme leur nouvelle fortune ?

— Pas au bolchévisme, puisque le bolchévisme aurait achevé de les dépouiller, après les avoir massacrées ou livrées aux harems de Trotzky, mais à Paris qui leur a restitué, non seulement l'argent et les bijoux que le gouvernement dictatorial de Lénine leur a volés, mais encore la fortune qu'elles avaient à moitié dissipée... Tenez... Je vous présente une nouvelle riche...

On venait de servir au comte et au grand-duc les fameux « chtchi » quand la porte s'était ouverte. Une petite personne fort bien tournée, d'une suprême élégance, aux bandeaux blonds surmontés d'un amour de chapeau rappelant les coiffures russes en diadème, s'était avancée.

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Elle accompagnait un vieillard en longue redingote noire et à barbe blanche et une jeune fille brune et maigre en grand deuil, au visage cireux, diaphane et triste, que n'égayait point, tant s'en faut, un binocle posé devant ses yeux d'un bleu pâle.

— La baronne Vera Gavrilowna ! murmura Kalixt. Veuve d'un commandant de la garde, tué à la guerre ; elle est modiste, rue de la Ville-l'Evêque, et gagne tout ce qu'elle veut.

La baronne avait conduit le vieillard à barbe, qui était d'une laideur solennelle et grave, à une table où il n'y avait qu'un seul couvert. Elle s'inclina devant lui en croisant les mains sur sa poitrine. Il la bénit d'un large signe de croix.

— On nomme ce vieillard de 75 ans l'archimandrite ! expliqua Kalixt. Il a échappé aux bolcheviks, seul de tout son monastère d'hommes de Démenntièvo. Il vit à Paris de corrections d'épreuves de livres classiques dans une imprimerie.

— Et la jeune fille à binocle ?

— La fille d'un journaliste tzariste qui dirigea longtemps une édition de la « Novoié Vrémia ». La pauvre enfant vit de traductions pour des agences.

— Que je vous remercie, Altesse, de m'avoir amené ici ! J'y vis dans l'émotion d'un grand drame. On se sent arraché, chez vous, à la mortelle banalité de la vie. On a un peu de confusion à se sentir, devant vos malheurs, intact dans sa fortune et dans sa situation. Et l'on comprend Polycrate, qui jetait son anneau précieux à la mer pour s'infliger un chagrin que la destinée lui refusait...

— Polycrate devait être neurasthénique !...

La baronne arrivait sur eux en coup de vent, froufroutante, parfumée, loquace, trépidante dans sa toilette voyante et faite d'un corsage flottant coupé avec art dans un châle des Indes, d'une robe-fourreau de soie vert d'oseille et de cothurnes en peau de daim à hauts talons, faisant valoir la finesse de ses chevilles gantées de soie rose clair.

Foulayronnes fut violemment conquis par l'orientalisme de ses yeux d'odalisque et le parisianisme exacerbé, exubérant, teinté d'exotisme, qui se dégageait d'elle. Elle parlait tour à tour en russe au grand-duc et en français à Foulayronnes. Elle fascinait ce dernier d'un sourire qui creusait des fossettes dans ses joues d'enfant, avivées d'un peu de rouge. Et les expressions enfantines, les tournures maladroites de son vocabulaire mêlé d'argot parisien la paraient d'un charme bizarre et prenant.

Foulayronnes était flatté de voir cette jolie personne si attentionnée à son endroit, car il ne lui avait pas encore été présenté. Puis le grand-duc prononça leurs deux noms :

— Baronne Vera Gavrilowna !.... Comte de Foulayronnes !...

La jolie personne salua, pria les deux hommes qui s'étaient levés à son approche de se rasseoir.

Elle s'écria en réponse à l'interrogation du grand-duc sur l'état de ses affaires :

— Ça marche ! ça marche ! Altesse !... Mes chapeaux sont cotés... Ah ! si j'avais des capitaux !...

— Vous agrandiriez votre maison ?

— Non pas !... Elle va bien comme cela !

— Alors ?

— Je fonderais un restaurant de haut luxe !...

— Vous quitteriez la mode ? demanda Foulayronnes.

— Non pas !... Je ferais une autre entreprise à côté ! Quel or à gagner ! Voyez mon idée : je fonde un restaurant, un restaurant russe, sur le modèle de ce restaurant Iar, dans le parc Petrowski, à Moscou, si amusant avec ses tziganes et cet Ethiopien géant qui tapait sur la caisse grosse...

— La grosse caisse... rectifia Foulayronnes.

— C'est cela !... Que c'était amusant ! Vous rappelez-vous, Altesse ?... L'idée m'est venue de cette création d'un restaurant russe dans le grand style avec mets russes, jambon à la moutarde, vodka, kwass, ce « réveil matin », le ragoût aux yeux de bœuf, et toute la gamme de nos hors-d'œuvre nationaux, en voyant l'engouement des Parisiens pour les spectacles de la « Chauve-Souris »...

Vous n'êtes pas allé à la « Chauve-Souris », Altesse ?

— Non, baronne !... Je n'ai pas de smoking...

— Je voudrais ce restaurant aux Champs-Elysées, dans un décor rappelant justement le parc Petrowski... avec un personnel stylé à la russe. Dans la salle de restaurant, une petite scène pour des numéros empruntés à la « Chauve-Souris ». On s'entendrait avec Nikita Balief...

— Ou avec Schumann ! fit le grand-duc.

— Ou avec Gémier !... proposa Foulayronnes.

La jolie baronne-modiste ne perçut pas le léger accent de raillerie des deux hommes. Elle continua :

— Comme personnel du dehors : chasseurs, portiers, tous russes, et en costumes à brandebourgs, comme chez Iar, comme cela était chez Iar autrefois, du moins.

Le grand-duc répondait :

— Portiers en costumes à brandebourgs, disiez-vous, baronne ? Je me propose, moi, comme portier chef avec mon uniforme de général russe !... A moins que je ne fasse l'Etiopien !...

— Oh ! fit la baronne consternée.

— Moi, fit Foulayronnes, je me proposerais bien pour le vestiaire. Mais je n'ai pas d'uniforme... Au fait ! Si ! Je suis lieutenant de louveterie...

— Messieurs ! Vous raillez mon idée !... Elle est mauvaise, n'est-ce pas ? peu viable ?... gémit la baronne qui devint une délicieuse image de la douleur.

— Trop viable !... petite baronne, fit le grand-duc, mais il y a déjà dans Paris trop de boîtes russes ou pseudo-russes exploitées par des mercantis avec lesquels il ne faudrait pas que les Parisiens nous confondissent.

— C'est une leçon, Altesse !...

— Un conseil de père, chère petite baronne !

— Si je montais une bijouterie ?

— C'est autre chose !

— A votre service pour une commandite, baronne, fit le comte un peu froidement.

Un éclair de reconnaissance passa dans les beaux yeux de Vera Gavrilowna.

— Comte, je n'accepterai qu'un prêt ! Aux conditions que vous fixerez vous-même !... Et vous ne me connaissez pas comme commerçante.

Elle tendit sa main, où brillait un beau diamant monté sur un jonc en platine et sourit d'un air ensorceleur au comte, qui déposa un baiser sur cette main blanche et potelée. Puis, elle alla s'attabler devant une jeune fille au type mongol qui venait d'entrer et que le grand-duc dit être la fille d'un colonel.

— Charmante femme, mais cervelle d'oiseau ! dit le grand-duc.

— Charmante femme ! approuva Foulayronnes. Parole d'honneur, j'ai été tout à coup comme subjugué, ensorcelé !

— Vous avez été bien froid ensuite.

— Oui !... Elle m'avait parlé si gentiment, avec une grâce si capiteuse, avant que mon nom n'eût été prononcé devant elle. Cela flatte

Berlin autrefois et aujourd'hui

(« Tribune de Lausanne »)

Plus élégante dans l'ouest, dans le W. (prononcez V), comme on dit ici, la vie berlinoise, le mouvement des affaires se concentrent dans le triangle formé par la Friedrichstrasse, la Potsdamerplatz et le Lustgarten, dont l'hypothénuse est l'avenue des Tilleuls (Unter den Linden). Dans cet espace et son prolongement immédiat, le Tiergarten, se trouve à peu près tout ce qu'on peut voir d'intéressant à Berlin : les ex-palais princiers, sans caractère ni architecture, l'Opéra, laide bâtisse vue du dehors, l'ancien château royal, le Dôme avec sa coupole dorée, puis l'Université, la Bibliothèque royale et le Musée militaire. En fait de monuments, surtout des symboles militaires, des statues de généraux et les trente-deux Hohenzollern de pierre du Tiergarten.

L'avenue des Linden elle-même est en quelque sorte à double face : d'un côté, les édifices publics, l'Université, la Bibliothèque, le Musée militaire, les musées d'art et de science ; de l'autre, toutes les grandes banques allemandes et étrangères, les agences de voyage, les bureaux de presse, les magasins élégants, les restaurants chics.

A gauche, en venant de la Friedrichstrasse, vous passez sous le Brandenburger-Tor supportant sa victoire au quadrige furieux, et vous aboutissez au Tiergarten, cet immense parc public, qui, à travers les arbres et la verdure, vous conduit à Charlottenbourg, dans le W. des gens riches ; à droite, vous aboutissez au Lustgarten, devant l'ancien château royal, à l'endroit où se tiennent aujourd'hui presque toutes les manifestations socialistes ou communistes.

La disposition du quartier que je viens de décrire, n'a pas changé depuis l'avant-guerre et pourtant, ceux qui vécurent autrefois à Berlin ne trouveraient plus aujourd'hui la physionomie qui lui fut propre. Destinée par sa configuration même aux parades, aux défilés de troupes, aux flottements de drapeaux, à l'éclat des trompettes retentissantes, l'avenue des Linden ne voit plus passer de temps en temps qu'un petit détachement de la Reichswehr, sans prestige, ni uniformes reluisants. Le poste au pied de la Victoire ne porte plus les armes. C'est maintenant un vulgaire commissariat de quartier. Mais le quadrige est toujours là comme un vain symbole de splendeurs disparues.

Le faste de la cour à fait place aux affaires. Plus de gardes du corps, de laquais chamarrés. Les carosses de gala ne mettent plus leur note pittoresque dans la grisaille de la foule. Les enseignes même des fournisseurs de la cour ont été balayées dans les tourmentes révolutionnaires. Mais le flot des étrangers est plus fort que jamais. On les voit passer par groupes ininterrompus, facilement reconnaissables à leurs types, à leur air dépaysé aussi et vaguement ennuyé ou curieux. Ils vont admirant sur commande, la plupart en taxi, des fournées entières sur d'immenses autos où se tient un cicerone armé de son porte-voix et beuglant le nom des choses qu'il faut avoir vues.

Quelque chose toutefois n'a pas changé Unter den Linden : l'Arsenal, le Musée militaire autrement dit est toujours le lieu de rendez-vous des Allemands de passage à la capitale. Les écoles continuent d'y venir sous la conduite de leurs instituteurs qui leur expliquent l'origine de tous les trophées exposés là, chauffant leur patriotisme et leurs esprit de revanche au contact immédiat d'un passé de puissance et de force. Vendredi dernier, le rapport de caisse accusait une entrée de 5000 visiteurs, ainsi que je me le suis fait dire. Car on perçoit toujours la taxe instituée aux temps de l'inflation. La vie est encore dure pour beaucoup de gens. C'est peut-être pour cela que les mendiants de tout genre sont encore très nombreux dans la grande artère autrefois si soigneusement épurée de cet élément.

La police continue à fermer les deux yeux, et, au passage des étrangers, les mendiants font vraiment de très bonnes affaires. Un d'entre eux, observé patiemment pendant un certain temps, m'a paru devoir « gagner » très largement sa vie. Aussi bien, on m'a souvent assuré que la « profession » est soigneusement réglementée, non pas tant par les autorités que par les intéressés eux-mêmes. La corporation ferait sa police elle-même. Elle aurait un fonds et attribuerait à tour de rôle à ses membres, les places dans les divers quartiers. Un mendiant qui désire s'établir dans tel ou tel coin, doit payer un droit à ses camarades ou à la caisse commune. En revanche, ceux-ci s'engagent à lui éviter la concurrence et à enregistrer les « jaunes ».

X.

John Bull et l'opportunisme

(Du « Figaro »)

Paul Cambon qui connaissait à merveille les Anglais, auprès de qui il avait représenté, près d'un quart de siècle, la France, me disait un jour : « Lorsque nous négocions avec eux, il faut bien prendre garde que les mots dont nous nous servons, les uns et les autres, ont rarement le même sens ».

Ce n'est pas seulement le sens des mots qui diffère, mais aussi, et plus encore peut-être, les habitudes, la tournure d'esprit, le caractère, le tempérament. Le Français a le respect, on peut même dire le culte, du notaire. Quand il a mis sa signature au bas d'un papier, orné d'un timbre ou d'un sceau, sa conscience est tranquille; il est assez porté à croire que désormais toutes les difficultés sont résolues.

L'Anglais, lui, ne connaît pas le notaire ; il répugne, surtout en matière internationale, à se lier par des engagements qui portent sur une longue période.

Opportunisme est un mot français. La chose est essentiellemant britannique. Les Anglais en ont fait, depuis longtemps déjà, une des règles fondamentales de leur politique extérieure. Ils se déterminent, non pas d'après des traités et des contrats, mais d'après les circonstances, en suivant d'aussi près que possible le cours sinueux des faits. Ce qui dicte leur conduite, c'est beaucoup plus l'instinct que le raisonnement...

Durant la semaine tragique qui précéda la guerre, les dirigeants britanniques, quelles que fussent les sollicitations dont ils étaient l'objet, se bornaient à répondre : « Notre décision dépendra des événements ». Ils refusaient obstinément de reconnaître que les événements eux-mêmes dépendaient pour une grosse part de leur décision ou plutôt de leur indécision. Pendant les jours qui suivirent l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, si l'Angleterre avait parlé net à Berlin, déclaré sa ferme intention de ne pas rester en dehors du conflit, il est infiniment probable que le conflit eût été évité.

A cela, les Anglais objectent que leur pays, tel qu'il était alors, parlementairement, politiquement, se trouvait dans l'impossibilité absolue de tenir à l'Allemagne un langage aussi catégorique. Nul n'a mieux expliqué cette impossibilité que Winston Churchill, dans ses « Mémoires » récemment publiés, qui sont, au demeurant, un des livres les plus intéressants, les plus instructifs écrits par un homme d'Etat mêlé à la guerre.

Cette hésitation de l'Angleterre à se lier par un traité avec une puissance, ou un groupe de puissances continentales, c'est elle que nous retrouvons aujourd'hui dans nos négociations concernant la sécurité. Ce qu'on a appelé l'« Entente cordiale » n'était, à son début, remarquons-le bien, qu'un accord restreint, limité, colonial. Ce sont les circonstances seules, surtout l'attitude agressive de l'Allemagne, qui transformèrent peu à peu cet accord, l'élargirent, en firent quelque chose qui ressemblait, dans l'esprit, sinon dans la lettre, à un traité d'alliance.

L'Angleterre se montre d'autant plus hésitante maintenant que sa politique étrangère n'est plus une, mais multiple, par suite de l'attitude des Dominions.

Dans « Dominions », il y a « dominus », qui veut dire seigneur. Australiens, Canadiens, Zélandais, sont des seigneurs, en effet, qui traitent avec Londres d'égal à égal. Ils ont fourni à la métropole. pendant la guerre, un concours magnifique, honorant ceux qui l'ont donné comme ceux qui l'ont reçu. Mais ils en ont retiré des droits, un prestige qu'ils entendent faire respecter. Tout arrangement conclu par l'Angleterre ne les engagera que s'ils l'ont discuté et approuvé.

Le gouvernement britannique se trouve ainsi tiraillé entre les exigences de sa politique européenne, continentale, dont il ne peut pas se désintéresser, et les désirs, la volonté des colonies. Il est en équilibre instable. Le moindre faux pas risque de le faire choir, ce qui a pour effet de le rendre prudent, timoré, ce qui l'incline à une politique de « moindre effort », qu'il s'agisse de désarmer l'Allemagne, de fonder la sécurité, c'est-à-dire la paix de l'Europe, sur un pacte défensif, sur la démilitarisation efficace de la Rhénanie.

Il ne faut pas attendre de lui des initiatives hardies, des solutions. Ces solutions, c'est à nous de les chercher et de les trouver.

Les difficultés auxquelles nous nous heurtons, par là, dans nos négociations avec l'Angleterre, sont incontestablement grandes. Pour les surmonter, nous pouvons, cependant, obtenir dans le pays un certain nombre de concours importants. Beaucoup d'Anglais, parmi les meilleurs, estiment, en leur âme et conscience, que leur gouvernement, n'ayant pas ratifié le pacte de garantie, doit à la France quelque chose en échange. Si cette compensation ne lui est pas fournie, la France est obligée de chercher ailleurs, dans une occupation prolongée de la Rhénanie, des garanties solides contre une nouvelle agression. Personne ne peut raisonnablement lui en faire grief.

Tel est l'état d'esprit, assez répandu en Angleterre, sur lequel nous pouvons et nous devons nous appuyer.

Les Anglais étant ce qu'ils sont, et nul n'ayant le pouvoir de les changer, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire que nous devons leur céder sur tous les points, « loin de là », il y a un intérêt évident, dans nos pourparlers avec eux, à régler les questions une par une, à ne pas aborder un programme trop vaste.

Le premier problème est celui du désarmement de l'Allemagne. Pourquoi ne pas s'en tenir à lui ? Il est déjà assez compliqué, assez difficile pour absorber pendant de longs mois l'activité, l'énergie des Alliés, civils et militaires.

Les Anglais ne veulent visiblement pas le lier à celui de la sécurité. Quel inconvénient y a-t-il à s'occuper d'abord du premier ? Si Cologne ne doit vraiment être évacuée que le jour où l'Allemagne aura exécuté loyalement, rigoureusement, toutes les clauses du désarmement, on peut être sûr qu'elle ne le sera pas de sitôt.

D'ici là, d'ailleurs, du train dont vont les choses, en Allemagne, bien des événements peuvent se produire, à commencer par une restauration monarchique, qui auraient pour conséquence d'obliger l'Angleterre à ouvrir enfin les yeux à l'évidence et à prendre la menace au sérieux.

Raymond RECOULY

M. UNDEN

le nouveau président du Conseil suédois, qui remplace M. Branting à la S. d. N.

La vie du roi Edouard VII

Le premier volume de la « Vie d'Edouard VII », par sir Sidney Lee, a paru mardi à Londres. Il raconte la vie du roi Edouard VII pendant les 60 ans qu'il fut prince de Galles, de sa naissance en 1841 à son avènement qui eut lieu le 22 janvier 1901.

Sir Sidney Lee, après avoir décrit l'éducation et la formation intellectuelle du prince, montre comment, dès l'âge de 20 ans, son esprit fut mûri par diverses crises : la mort du prince consort son père, 1861, la guerre déclarée par la Prusse et l'Autriche, en 1863, au roi de Danemark, dont il venait d'épouser la fille, la guerre austro-prussienne de 1866, enfin la guerre de 1870. Thackeray s'était attendri d'une façon assez ridicule sur le petit prince prussien en costume écossais, neveu du prince de Galles, qui assistait au mariage d'Edouard et d'Alexandra à Windsor en 1863 et qui était le futur Guillaume II. Sir Sidney Lee montre l'antagonisme croissant entre le prince de Galles, futur roi d'Angleterre, et le personnage gonflé de vanité et de jalousie qui, pour le malheur de l'Allemagne et de l'Europe, devait être un jour empereur d'Allemagne. Le mariage danois du prince de Galles avait été mal vu à Berlin où l'on préparait déjà l'offensive qui devait dépouiller le roi de Danemark du Slesvig-Holstein. Lorsque la guerre franco-allemande éclata, le prince de Galles écrivit à un de ses amis: « Cette horrible guerre souillera à jamais l'histoire de la Prusse, et je considère que notre gouvernement a eu le très grand tort de ne pas intervenir déjà. Quant aux notes éternelles de lord Russell, personne n'en fait le moindre cas sur le continent européen, et les ministres étrangers à qui elles sont adressées s'en servent probablement pour allumer leurs cigares. »

L'attitude de la reine Victoria écartant jalousement son fils du pouvoir, sa méfiance à son égard et la popularité croissante du prince sont décrites dans cette biographie parallèlement avec les événements qui remplirent les 30 dernières années du dix-neuvième siècle.

Dans cette dernière partie, beaucoup de détails nouveaux jettent un jour curieux sur l'attitude et l'évolution d'esprit du triste personnage qui se croyait grand souverain et homme de génie et qui, après avoir déchaîné mille malheurs sur l'Europe, finit comme empereur en exil, cet homme dont Edouard VII disait depuis longtemps déjà : « Mon neveu Guillaume n'est pas un gentleman ».

Paillasson l'empailleur

Comme je sortais l'autre soir d'un grand restaurant de l'île aux Cygnes, je rencontrai mon ami A. Le Fred, qui me prit à part vivement. A son air agité, je devinai qu'il voulait me raconter une histoire. En effet, il n'y manqua pas. Je me résignai.

— Tu te souviens de Paillasson, le naturaliste ? me dit-il.

Si je m'en souvenais !

Comment aurais-je oublié cet empailleur extraordinaire qui, par amour de son métier autant que par sentiment de la famille, n'avait pas craint d'empailler son père, sa mère et deux ou trois de ses proches parents qu'on voyait suspendus à des pitons dans la salle à manger et accueillant les convives les bras ouverts et le sourire sur les lèvres ?

— Paillasson, continua mon ami A. Le Fred, s'était donc retiré à la campagne après fortune faite, contrairement aux prédictions de son pauvre père, empailleur comme lui, qui lui prédisait qu'il finirait sur la paille. Mais il était la proie d'une étrange manie, qui le poussait à empaillller tout ce qui lui tombait sous la main : les chaises, les poulets, les chiens, les vaches et les mouches.

Or il se trouva qu'un banquier véreux loua une somptueuse villa dans le voisinage. Un matin qu'il jouait à la hausse avec les gamins du village, il vit passer le père Paillasson, dont on lui narra la démence. Lui proposer des titres sans valeur fut pour le banquier l'affaire d'un instant. Bien entendu, Paillasson accepta offres et conseils, non sans avoir murmuré avec mépris : « Les bons conseilleurs ne sont pas les bons empailleurs ».

Pourtant, dans un moment de lucidité, voulant négocier les valeurs acquises, il s'aperçut qu'elles étaient invendables et résolut de se venger. Mais il ne revit pas le banquier qui, craignant les justes représailles du naturaliste, envoya quelques semaines plus tard un compère chez Paillasson pour lui proposer de nouvelles actions de la Société des Moutons-à-cinq-pattes.

Hélas ! deux jours, puis trois, puis quatre s'écoulent. L'associé ne revient pas. Justement inquiet sur le sort de son compagnon, le banquier se décide à aller frapper lui-même à la porte du naturaliste.

— Entrez, lui répond une voix qu'il reconnaît bien.

Horreur ! Aux yeux du banquier cloué au sol s'étale un effroyable spectacle. Au milieu des exemplaires les plus saugrenus de la faune régionale, il aperçoit son malheureux mandataire empaillé, fixé au mur comme une vulgaire tête de cerf.

Et Paillasson d'expliquer avec son plus aimable sourire :

— Vous cherchez votre homme de paille ? Le voilà !

René KERDYK.

La première représentation publique de cinématographe

La première représentation publique de cinématographe eut lieu à Paris, dans les sous-sols du Grand-Café, 14, boulevard des Capucines, le 28 décembre 1895.

Le premier « exploitant » de cette salle de cinéma fut M. Clément Maurice, actuellement retiré à Sanary, dans le Var. Dans une communication à la commission du Vieux Paris, chargée d'apposer une plaque commémorative à l'endroit précité, M. Maurice donne de curieux détails sur ces séances cinématographiques :

« Nous avions ouvert cette salle, écrit-il, avec M. Lumière père, loin de nous douter du succès rapide de ces démonstrations. La salle contenait à peine une centaine de personnes ; le prix d'entrée était de 1 franc.

La première journée, j'ai fait une recette de 33 francs ; c'était maigre ! Mais le succès fut si rapide que trois semaines après l'ouverture, les entrées se chiffraient par 2000 et 2500 francs par jour, sans aucune réclame faite dans les journaux.

M. Volpini, propriétaire du Grand-Café, avec lequel nous avions passé un bail d'un an pour son sous-sol, avait préféré aux 20 % sur la recette que nous lui avions offerts 30 fr. par jour pour le loyer. Celui-là n'avait guère confiance dans la réussite de cette affaire.

La projection des huit ou dix films durait environ vingt minutes ; la salle était aussitôt vidée et remplie à nouveau. Quelques semaines après, j'ai dû faire établir un service d'ordre par les agents pour empêcher les bousculades et quelquefois les batailles à l'entrée du sous-sol.

L'ouverture a eu lieu en 1895, la dernière semaine de l'année, entre Noël et le Jour de l'an. Je ne puis préciser la date exacte.

Ce qui m'est resté de plus typique, c'est la tête du passant arrêté devant l'entrée, cherchant ce que « Cinématographe Lumière » signifiait ; ceux qui se décidaient à entrer sortaient un peu ahuris ; on en voyait bientôt revenir, amenant avec eux toutes les personnes de connaissance qu'ils avaient pu rencontrer sur le boulevard.

Dans l'après-midi, le public formait une queue qui s'étendait souvent jusqu'à la rue Caumartin.

Pendant plusieurs mois, le programme ne fut guère changé ; les films de résistance, d'une longueur de 12 à 13 mètres, étaient les suivants :

« La sortie des ouvriers de l'usine Lumière » ;
« L'arroseur » ;
« Le goûter de bébé » ;
« La pêche aux poissons rouges » ;
« Un gros temps en mer » ;
« Le forgeron » ;
« L'arrivée d'un train en gare » ;
« Soldats au manège » ;
« M Lumière et le jongleur Trewey jouant aux cartes » ;
« La démolition d'un mur ».

Il s'agit donc bien d'une représentation faite dans une salle ouverte au public, moyennant un droit d'entrée, car le premier film, « La sortie des usines Lumière », fut projeté pour la première fois à Paris, par MM. Lumière, devant la Société d'encouragement à l'industrie nationale, rue de Rennes 44, le 22 mars 1895, sous la présidence de l'astronome Mascart, président de l'Académie des sciences ; le brevet avait été pris le 13 février précédent.

La deuxième présentation du cinématographe à Paris eut lieu le 11 juillet 1895, devant les membres de la « Revue générale des sciences », et la troisième, le 16 novembre 1895, à la Sorbonne.

Il est donc établi que le cinématographe des frères Lumière a été, selon les termes mêmes du physicien Marey, le premier appareil pouvant « projeter sur un écran des scènes animées, visibles pour un nombreux public, et donnant l'illusion parfaite du mouvement ».

La sous-commission du Vieux Paris a décidé d'adopter le texte suivant pour la plaque commémorative sur la façade du Grand-Café :

Ici
le 28 décembre 1895
eurent lieu
les premières projections publiques
de photographies animées
à l'aide
du Cinématographe
appareil inventé par les frères Lumière.

On sait, d'autre part, qu'à Genève, les premières représentations cinématographiques publiques eurent lieu en 1896, pendant l'Exposition nationale, dans le pavillon Sunlight, au parc des attractions. (« Tribune de Genève ».)

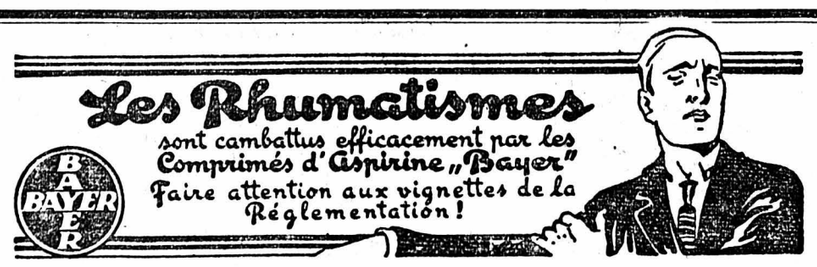

FICHET BRAVE L'INCENDIE
Coffres-forts. — Coffrets. — Meubles en acier. — Cassettes. — Fichet S. A., Genève, 1, rue du Grütli.

Bréchu visite Paris

(Du « Petit Parisien »)

Bréchu est arrivé, il y a quinze jours, du fin fond de son village, à Paris, pour y faire son temps de service militaire.

Ce dimanche-là, c'est sa première sortie.

Avenue La Motte-Picquet, il rencontre Labotte, soldat aussi, du même canton auvergnat, mais qui, plus âgé que Bréchu, ayant fait partie du premier contingent, est Parisien depuis six mois.

— Je vais te piloter, mon pays ! dit Labotte.

C'est que je n'ai pas beaucoup d'argent, dit Bréchu.

— Tout de même, t'as bien sept sous à mettre ? dit Labotte.

— Tout de même, oui ! rigole Bréchu.

Et Labotte devant, Bréchu derrière, tous deux descendent les marches de la station La Tour-Maubourg du Métropolitain.

Une rame passe, les cueille. Un tunnel. Le convoi stoppe.

— Regarde bien, dit Labotte à Bréchu. On est aux Invalides. Ça, mon vieux, c'est une des plus grandes places du monde.

Bréchu ne voit rien qu'un quai de station, un employé galonné, des bancs verts, des murs à petits carreaux de faïence qu'illustrent des affiches multicolores et, sur une belle plaque d'émail bleu, des lettres blanches formant, en effet, le nom : « Invalides ».

La rame repart. Autre tunnel. Nouvelle station.

— Ah ! cette fois, dit Labotte, c'est la Concorde. Là-haut, mon ami, c'est une autre place, avec des tas de lampadaires électriques...

Bréchu voit un quai, un employé, des bancs bancs verts, des murs de faïence recouverts d'affiches et, sur une belle plaque d'émail bleu, des lettres blanches formant le nom : « Concorde ».

Re-départ, re-tunnel, re-arrêt.

— Ici, fait Labotte, c'est très beau : c'est la Madeleine. C'est tout dire. Une église extraordinaire et la station des autobus Madeleine-Bastille.

Et Bréchu voit un quai, un employé, des bancs verts, des murs blancs, des affiches, et sur la plaque d'émail le nom : « Madeleine ».

— La prochaine, dit Labotte, c'est l'Opéra. Mais tu auras le temps de regarder la station, parce qu'on descend.

Et, tandis qu'il balade son camarade dans les couloirs de la station Opéra, Labotte lui dit :

— Là-haut, il y a l'Opéra, un monument de toute beauté.

Voilà les deux « pays » sur le quai de la ligne No 3. Labotte fait voir à Bréchu les plaques bleues portant les noms : « Bourse », « Arts-et-Métiers », « République », « Père-Lachaise ».

A Père-Lachaise, par la ligne No 2, Labotte emmène Bréchu jusqu'à la Nation.

Là, il lui fait prendre la ligne No 1, et Bréchu connaît les étiquettes : « Gare de Lyon », « Bastille », « Hôtel-de-Ville », « Louvre », « Palais-Royal », « Champs-Elysées », « Etoile ».

— C'est ici qu'y a l'Arc de Triomphe ? demande Bréchu.

— Oui, là-haut ! répond Labotte. C'est de toute beauté.

A l'Etoile, ils retrouvent la ligne No 2 qui les achemine par les plaques bleues de « Courcelles », « Villiers », « Clichy », jusqu'à « Pigalle ».

A Pigalle, le Nord-Sud les prend et leur montre les plaques bleues de « Saint-Lazare », « Députés », « Montparnasse ».

A Montparnasse, par le métro No 4, ils connaissent « Vavin », « Raspail ».

Là, par le No 5, ils défilent devant les noms célèbres d'« Edgar Quinet », « Pasteur », « Cambronne », et arrivent à « La Motte-Picquet ».

Ils débarquent. L'Ecole militaire est à côté. Il est 9 h. 10. L'heure du quartier libre est indue. Ils sont consignés.

Mais Bréchu ne regrette rien. Il a vu tout Paris.

Jean BASTIA.

LIBRAIRIE

Nutrition de la plante par Marin Molliard, tome IV: Cycle de l'azote. Encyclopédie scientifique, G. Doin, éditeur, Paris.

Il y a deux ans, nous annoncions les trois premiers volumes de ce traité sur la physiologie de la nutrition chez les végétaux, consacrés aux échanges d'eau et de substances minérales, à la formation et à l'utilisation des substances ternaires. Nous en avons dit l'intérêt et les mérites : nous avons aujourd'hui le plaisir de constater que le dernier tome sur le cycle de l'azote, qui est à la hauteur des précédents, clôt cette œuvre de la plus heureuse façon.

Le 1er chapitre étudie succintement les substances protéiques qu'on rencontre chez les végétaux, leurs propriétés et leur classification, introduction nécessaire aux pages consacrées à la nutrition azotée des plantes supérieures et des végétaux hétérotrophes, à la digestion des substances protéiques sous l'influence de diastases particulières, aux transformations et au rôle des principes azotés dans le phénomène respiratoire, dans la fermentation alcoolique et dans la fermentation ammoniacale. Les phénomènes inverses de nitrification et de dénitrification sont longuement étudiés. Enfin, un dernier chapitre passe en revue les principales substances azotées non protéiques et traite brièvement du cycle du phosphore dont l'analogie est frappante avec celui de l'azote. Signalons encore une vingtaine de pages sur les plantes carnivores où sont mises au point les connaissances actuelles sur cet intéressant sujet.

Le clarté, la précision, la sûreté d'information, telles sont les grandes qualités de cet ouvrage qui le feront apprécier des botanistes d'abord, mais aussi de tous ceux qui aiment à comprendre les mystères de la nature où ils vivent et pour qui les plantes sont un sujet d'observations et de méditations.

R.-O. F.

A l'occasion du carnaval, la maison Orell Füssli a publié un numéro spécial de son Illustrierte Wochenschau consacré exclusivement à cette réjouissance populaire. Il s'ouvre par une série de charmants dessins d'enfants montrant ce qu'est pour nos petits le carnaval. A noter encore une étude intéressante sur les masques et leur signification, des scènes carnavalesques prises un peu partout dans le monde et des dessins de bons artistes.

Le numéro suivant est réservé au théâtre municipal de Zurich dont il raconte l'histoire en l'accompagnant d'anciennes vues, de portraits d'artistes qui l'ont illustré ou l'illustrent encore et de reproductions de décors originaux.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

— La Société de la salle des concerts de Neuchâtel, société anonyme ayant son siège à Neuchâtel, a, dans son assemblée générale du 25 mars 1924, nommé son conseil d'administration comme suit : Jämes de Dardel, ancien banquier, à Saint-Blaise; Samuel de Perregaux, propriétaire; Jules-Henri Clerc, notaire ; Dr Albert de Pourtalès, médecin ; Maurice de Perrot, banquier ; Jean de Pury, propriétaire ; Robert Courvoisier, juge au tribunal cantonal, domiciliés à Neuchâtel ; tous originaires de Neuchâtel. Les signatures engageant la société subissent les modifications suivantes : Eugène Bonhôte, avocat, décédé, et Alexandre de Dardel, démissionnaires, sont radiés. Jean de Pury et Robert Courvoisier, non encore inscrits, signant chacun collectivement avec un autre des administrateurs, engagent la société. La signature de James de Dardel, comme administrateur-délégué, est radiée ; il a été remplacé par Jules-Henri Clerc, lequel engagera la société par sa signature individuelle apposée en qualité d'administrateur-délégué.

— Dans son assemblée générale extraordinaire du 27 février 1925, les actionnaires de Seba S. A., société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds et pour but la fabrication et le commerce d'horlogerie, ont prononcé sa dissolution et sa liquidation. André Blum, monteur de boîtes de montres, domicilié à La Chaux-de-Fonds, a été désigné seul liquidateur.

— Georges-Lucien Eberhard, commanditaire, de la société Eberhard et Cie, achat et vente d'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, a réduit sa commandite qui sera désormais de 10,000 francs. Maurice Eberhard fils est entré dans la société en qualité d'associé indéfiniment responsable.

— Sous la raison Fabrique de fraises Camille Leuba, société anonyme, il est fondé, avec siège à Neuchâtel, une société ayant pour but le rachat, avec reprise de l'actif et du passif, l'exploitation de l'entreprise de Camille Leuba, la fabrication et la vente de fraises pour la mécanique et l'horlogerie. Le capital social est de 225,000 francs, divisé en 450 actions nominatives de 500 francs chacune. La société est administrée par un conseil d'administration d'un à cinq membres. Elle est engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du directeur ou de l'administrateur.

— Octave Wuilleumier et ses deux fils, William et Louis Wuilleumier, domiciliés à La Chaux-de-Fonds, y ont constitué, sous la raison Octave Wuilleumier et Cie, une société en commandite, commencée le 31 décembre 1924. Elle a repris l'actif et le passif de la maison Charles-Oscar Wuilleumier, qui est dissoute. Octave Wuilleumier est associé indéfiniment responsable ; William et Louis Wuilleumier sont commanditaires chacun pour une commandite de 500 francs. Fabrication de boîtes de montres argent et plaqué or.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— 28 février. Faillite de Robert César-Alfred, époux de dame Léa-Antoinette née Perrenoud, restaurant de la Fleur-de-Lys, au Cachot. Première assemblée des créanciers : vendredi 13 mars 1925, à 14 heures, à l'Hôtel des services judiciaires, au Locle. Délai pour les productions : 7 avril 1925 inclusivement.

— Liquidation officielle de la succession de Pétremand Alfred, veuf de Henriette-Jenny née Lebet, horloger, domicilié au Mont de Buttes, où il est décédé le 23 décembre 1924. Inscriptions au greffe de la justice de paix de Môtiers jusqu'au 8 avril 1925.

— L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a : 1. Prononcé la main-levée de la tutelle de Victor Wuthier, décédé à Perreux, le 24 septembre 1924, et libéré de ses fonctions de tuteur, le citoyen Edouard Hugli, administrateur communal, aux Geneveys-sur-Coffrane.

2. Prononcé l'interdiction volontaire de Mme Marie Wuthier née Zurcher, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, et nommé en qualité de tuteur le citoyen Edouard Hugli, administrateur communal, aux Geneveys-sur-Coffrane.

— L'autorité tutélaire du district du Val-de-Ruz a prononcé l'interdiction de Louis-Maurice Graber, aide de ferme, à Clémesin sur Villiers. Elle a nommé en qualité de tutrice Mlle Marie Graber, à Clarens.

— Séparation de biens, ensuite de faillite, entre Ernest Spetzmann, négociant, et son épouse, dame Lucie née Wenck, tous deux à Neuchâtel.

Vente de MERCERIE

QUALITÉ ÉPROUVÉES PRIX AVANTAGEUX

PETIT APERÇU DE NOTRE IMMENSE ASSORTIMENT

Fil à coudre

Gœggingen 500 yards la bobine -.40
Dorcas la bobine -.25
Cats 500 yards, depuis -.75
Brooks 500 yards depuis -.55
Fil Apollo l'étoile -.12
Faufil blanc depuis -.25
Faufil écru depuis -.22

Boutons

Assortiment complet - Choix superbe

Boutons nacre la douz. depuis -.25
Boutons corozo noir, pour pantalons, la douz. -.40 -.30
Boutons mécaniques la boîte -.15
Boutons métal pour pantalons la douz. dep. -.10
Boutons porcelaine carte de 6 douz. -.40
carte de 12 douzaines -.45
Boutons os la dz. -.18

Pressions

Koh-i-noor ou Pryms la douz. -.12
Elle l'aime la douz. -.07
Noires et blanches bonne qual., la dz. dep. -.10
Imperdables acier la douz. depuis -.12
Pinces pour brise-bise la douzaine -.20
Anneaux os blanc et noir la douzaine -.15

Lacets de souliers

paquets de 6 paires

	long. 80	100	120 cm.
bonne qualité	-.35	-.45	-.55
	-.45	-.55	-.65
qual. supér.	-.65	-.75	-.85
macco extra	1.—	1.15	1.30

Aiguilles à tricoter

Eureka jeu de 5 pièces depuis -.20
Os jeu de 5 pièces -.85 -.75
Eless aluminium verni, 35 cm., 2 pièces -.65
Métal nickelé, 35 cm. le jeu -.55

Chevillières

Chevillières pêle-mêle assorties, le paquet 1.50
Chevillière pièce de 4 m. depuis -.25
Chevillière fil écru, pièce de 4 mètres, depuis -.35
Chevillière rayée, pr tabliers, la pièce de 4 m. -.35

Ciseaux

Ciseaux à broder, 1re qualité
1.35 1.75 1.85 2.25

Ciseaux pour couturières qualité extra
1.35 1.65 1.95 2.15

Pelotes métal

Coussin satin rouge ou bleu, au choix -.15

Epingles

têtes d'acier, noir et couleur, enveloppe de 100 pièces . . -.15
en boîte de 50 gr., dep. -.45 100 gr. depuis -.85
marque « Sphynx » étiquette bleue . -.60 1.10
marque « Abeilles » boîte fer . . . -.65 1.15
Epingles à cheveux invisibles, le paquet depuis . -.03
Epingles à cheveux droites ou ondulées, le paquet -.08

Coton

Coton suisse écru, 50 grammes, depuis . -.33
Coton suisse blanchi, 50 grammes, depuis . . -.45
Coton vigogne double échev. 200 grammes, -.80
Berner garn noir -.80 couleur -.85
Coton Diana l'écheveau . . -.95
Coton à crocheter Schurer
N° 20 30 40 50 60
-.50 -.55 -.60 -.65 -.70
Coton à repriser la pelote depuis -.10

Laines

Laine en pelotes joli assortiment de qualités et nuances, la pelote depuis -.78 1.35 1.50
Laine soie papillon unie et chinée, la pelote 1.55
Laine Etoile 4 fils, l'écheveau -.45
Laine Standard 4 fils, l'écheveau -.60
Laine Chaperon 4 et 5 fils, l'écheveau -.85
Laine décatie BB blanche l'écheveau 1.20

FIL D'IRLANDE marque C. B.

N° 20	30	40	50	60	70	80	90	100
1.05	1.10	1.15	1.20	1.25	1.30	1.35	1.40	1.45

NOS PRIX supportent la COMPARAISON avec les offres les plus ALLÉCHANTES

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
AUX ARMOURINS
VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE SOCIÉTÉ ANONYME

Pour votre BABY achetez un POUSSE-POUSSE
chez GUYE-ROSSELET Neuchâtel, Treille 8
Modèles les plus confortables et les mieux compris à partir de
FR. 35.-
Poussettes de chambre — Chaises transformables

Les rhumatismes et névralgies
sont immédiatement soulagés et guéris par la
Friction Sébay
remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbago migraine, maux de tête, rage de dents, etc.
Le flacon : 2 francs
dans toutes les pharmacies.

Deutschschweizer Verein Neuenburg
AULA DER UNIVERSITAT
DONNERSTAG, den 12. MARZ 1925, 20.15 Uhr
OEFFENTLICHER VORTRAG
von Herrn Dr H. SCHOOP, Professor an der Universität Neuenburg
Quer durch Kanada
mit zahlreichen Lichtbildern
Die deutschsprechende Bevölkerung von Neuenburg und Umgebung wird zu diesem überaus interessanten Vortrag freundlichst eingeladen.
EINTRITT FREI ! EINTRITT FREI !

Vous avez besoin
d'une plume réservoir «Modern», universellement appréciée pour son bon fonctionnement et son prix modique de 3 fr. 50 contre remboursement. Prospectus gratis. On demande revendeurs. — Case postale 10385 B La Chaux-de-Fonds. P 21348 C

AVIS DIVERS

Une bonne adresse !
Je me rends à domicile pour toutes réparations de literie et meubles rembourrés.
A. KRAMER, tapissier Valangin

PENSION
ROSEVILLA
Avenue du Mail 14

LA BRASSERIE MULLER
à Neuchâtel
se recommande pour tout
TRANSPORT
par camions-automobiles

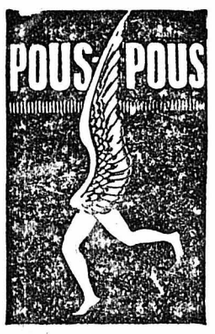

Japonais pour bains de pieds
Soulage immédiatement tous maux de pieds, enflures, inflammations, piqûres de moustiques, etc. — Résultats surprenants et succès garanti JH 30410 D
Le paquet Fr. 1.75
Droguerie du Balancier S. A. Rue du Seyon et Grand'Rue 9 Timb. d'Escompte Neuchâtelois.

GAIN FACILE
peut être acquis, sans aucun effort, en indiquant à une maison importante, les adresses des jeunes gens fiancés.
Personnes sérieuses et de toute confiance sont demandées dans chaque localité du canton de Neuchâtel. - Discrétion assurée. - Adresser offres écrites sous chiffre H. S. 694 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ce soir et demain soir : ORCHESTRE APOLLO Derniers jours du programme
LES NIBELUNGEN
SUITE ET FIN Encore aujourd'hui et demain : Grande matinée à 2 h. 30 Les enfants sont admis accompagnés de leurs parents
DÈS VENDREDI : LES PÊCHEURS D'ISLANDE chef-d'œuvre de Pierre Loti

Café ouvrier
d'ancienne renommée, prouvant forte recette, est à remettre à Lausanne. Nécessaire Fr. 16,000 environ. — L. Crausaz, Tour 14, Lausanne, renseignera.

TOUT CE QU'IL FAUT EN
Chauffage central
Potagers - Calorifères
Bains - Buanderies
pour combustibles - gaz - huile
GRAND CHOIX AVANTAGEUX
PREBANDIER S.A.
NEUCHATEL
Moulins 37 Téléph. 729

OTTO SCHMID
Rue Saint-Honoré — Place Numa Droz
ARTICLES DE MÉNAGE

A vendre à des prix d'occasion une série de bicyclettes légèrement défraîchies pour hommes et dames.
A. GRANDJEAN, NEUCHATEL

Une boîte poudre
DENTIFRICES N
suffit pour deux mois

Librairie-Papeterie
James Attinger
Saint-Honoré 9
et Place Numa-Droz

Pierre Benoit. Le puits de Jacob . . . . . 3.—
P. Bourget. Conflits intimes . . . . . 3.—
Barclay. Le poison de la jungle . . . . . 3.—
Jaloux. L'alcyone . . 3.—
de Falloux. Mémoires d'un royaliste 3.60
Popoff. Sous l'étoile des Soviets . . . . . 3.—
Macquat. Le fils de Louis XVI en Suisse . . . 2.—
Jaurès par ses contemporains . . . . . 3.—
Roussel. Mon poste de T. S. F . . . . . 4.—
La T. S. F. en 30 leçons 2.40
Wegener. La Genèse des continents et des océans, trad. par M. Reichel 4.80
« Ma petite bicyclette », sa pratique . . . . . 4.—
Ronch. Les méthodes de prévision du temps . 4.—
Sorbel. Le barême des salaires . . . . . 2.—
Sorbel. Le barême commercial . . . . . 6.—
G. Appia. Souvenirs II 4.40

toujours un homme... Puis, j'ai senti que le capitaliste surtout, voire exclusivement, l'intéressait en moi. Je suis l'homme en or... Je n'y peux rien, mais ma vie est empoisonnée d'incidents comme celui-ci ! Oh ! elle l'aura sa commandite ! S'il y a des bénéfices, ils seront pour l'œuvre qu'a fondée ici le colonel... comment l'appelez-vous ?...

— Baskitcheff !

— Merci !... fit une voix derrière Foulayronnes !

Le comte tressaillit, se retourna, aperçut un géant roux, à favoris longs, à chevelure rejetée en arrière, qui souriait en montrant de grandes dents.

Et le grand-duc présenta à son invité ce nouveau représentant de la vieille Russie proscrite.

— Colonel Baskitcheff, notre « traktirechtchik » ! Comte de Foulayronnes, mon ami, qui a voulu voir si votre navarin était aussi bon que celui de la femme de son jardinier.

Le colonel dit au comte :

— Vous êtes ici chez vous !

— A charge de revanche, répondit Foulayronnes, si le bolchévisme éclatant ici quand vous en serez débarrassés en Russie, je suis obligé, avec beaucoup de bourgeois français, de répéter l'exode des émigrés de 1793...

— Impossible !... fit le grand-duc. Qu'est-ce que le bolchévisme, ici, viendrait faire ?

— Il existe ! Si je vous disais que je lutte contre lui dans les gorges de l'Allier.

— Bah !

— Je vous conterai cela, Altesse !

Le restaurant s'était rempli. On y parlait fort, presque joyeusement, exclusivement en russe. On se sentait très loin. Foulayronnes déclara :

— Quand je suis parti de Monistrol-d'Allier, je croyais n'aller qu'à Paris... J'allais à Moscou...

III

Les choses bizarres qui rattachent à la vie

Ils prenaient le café. De sa poche, le comte de Foulayronnes sortait un étui plat, en or ciselé, à ses armes. Il offrait au grand-duc des cigares bagués, d'une dimension imposante.

— Ils ne vaudront pas ceux que vous m'avez offerts jadis ! fit-il. Ceux-là étaient, m'avez-vous dit, de la provision de l'empereur.

— Exact !... Ainsi donc, disiez-vous, vous avez aussi des bolcheviks dans votre existence, cher ami ?

— J'en ai un !

— Oh ! racontez-moi cela !...

— J'habite un pays qui fut le théâtre des guerres de partisans, au moyen âge, à la Renaissance, sous Louis XIV et à la Révolution, principalement au Directoire. C'est le Gévaudan, à la croisée des Cévennes et des montagnes de l'Ardèche. Les gorges profondes de l'Allier créent un des sites les plus solitaires et les plus sauvages qui soient en Europe. Mon château, mon bourg, pourrais-je dire, domine une petite ville située à un endroit où s'élargissent ces ravins prodigieux. C'est Monistrol-d'Allier. Un chemin de fer passe d'un bout à l'autre des gorges moitié à l'air libre, moitié sous de longs tunnels. Il conduit de Clermont-Ferrand à Nîmes. Les guides et les indicateurs ont évité de signaler à l'excès ce coin sauvage où l'Allier, tantôt coule sur des cailloux qui permettraient à un enfant de le traverser sans danger, tantôt s'endort en des coudes où son lit s'élargit et forme des poches. La surface de ses eaux apparaît là calme et sombre. On a renoncé à trouver le fond de certains de ces gouffres. Vienne un orage ou la fonte des neiges, l'Allier devient torrent furieux. Avez-vous entendu parler de l'auberge sinistre de Peirebeilhe ?

— Ma foi non, mon cher comte.

— On y assassinait les voyageurs, sous l'Empire, sous la Restauration et la monarchie de juillet. Cette auberge n'est pas si loin de mon bourg. Elle ne fut pas le seul coupe-gorge de ce pays perdu.

Telle est l'atmosphère de mon pays natal, couvert de ruines de châteaux, d'abbayes, de grottes, de souterrains et où il existe encore une trappe, celle de Notre-Dame des Neiges.

—Un peu déserte, votre région natale ! Mais vous y faites de grandes chasses !

—Oui !

— Et vous avez trouvé un bolchevik dans ces gorges de l'Allier !

— C'est lui qui m'a trouvé, pardon !... Il a surtout trouvé le moyen de vivre de ses rentes sur mes terres de chasse.

— Qu'y a-t-il là ? du sanglier ?

— Oui ! Et du cerf ! Du sanglier et aussi du loup !... Ah ! si Boucasseyres ne me tuait que des loups...

— Boucasseyres ?

— C'est mon bolchevik, un braconnier féroce et dangereux, qui rabat mon lapin, avec ses complices, jusque sous mes fenêtres, dans mon parc !... Une légende s'est faite autour de moi ! Mon grand-père, pauvre et ruiné, vivait dans la petite partie du château de Monistrol qui n'était pas encore crevée ou éboulée. Il lui restait deux fermes sur seize qui avaient dépendu du domaine. Mon père fit le riche mariage que vous savez, racheta quelques fermes et réédifia le château. Ma mère était fille du parfumeur qui s'enrichit dans le vinaigre de Bully. Un frère de ma mère, en Amérique, décupla sa fortune déjà grande et devint le roi des fourrures. J'héritai de lui il y a quelques années. Je rétablis alors le château dans sa forme première. Je devins le nabab, je suis un roi dans ce pays pauvre, où il y a de braves gens auxquels je n'ai jamais rien refusé, tant en services d'argent qu'en délais de paiement, de fermages. Il y a aussi des descendants de brigands auxquels des politiciens ont monté la tête, redoutant que l'ambition politique ne s'emparât de moi. Quels imbéciles ! Ils auraient éveillé en moi l'ambition politique si je n'avais pas été le dégoûté de tout que je suis très vite devenu. Boucasseyres a donc décrété que mes terres et mon gibier étaient aussi bien à lui qu'à moi, en vertu des lois naturelles, et sur trois départements.

— Le communisme, comme à Moscou !...

— Boucasseyres a ressuscité la ligue des affouagers, née de la Révolution, pour faire renaître le droit, d'ailleurs humain, de couper une certaine quantité de bois dans les forêts du seigneur. Ce droit existait avant 1789, car la Révolution avantagea le propriétaire capitaliste. Si Boucasseyres n'avait fait que préconiser le retour à certains bienfaits de l'ancien régime détruits par 1789, passe !... mais Boucasseyres a prêché à Chanteuges, à Prades Saint-Julien, à Chapeauroux, à Langogne, à Montpezat, à la Bastide, qu'il n'était pas juste que je me gorgeasse de perdreaux, de râbles de lièvres, de cuissots de sangliers et de filets de chevreuil, tandis que le peuple en était réduit à la soupe au ventre de mouton et à « lou cousina » !... Imbécile !... Je mange « lou cousina », moi aussi !

— « Lou cousina » ?

— La soupe de châtaignes !... La femme de mon jardinier la réussit merveilleusement.

— Elle réussit donc tout, la femme de votre jardinier ?

— Tout ! Elle et son mari sont peut-être les deux êtres au monde qui me soient dévoués sans arrière-pensée d'intérêt.

— Cela se trouve davantage parmi les petits.

— N'est-ce pas Altesse ?

— On s'en aperçoit lors de la dégringolade !

— Encore ne suis-je pas bien sûr que Jacques Neigles...

— Jacques Neigles ?

— C'est le nom de mon jardinier..., ne regarde pas ma situation de fortune avec un œil d'envie... Il a été cocher de fiacre à Paris, vous ai-je dit. On ramène toujours de Paris des idées de révolution. Sa femme, qui est toujours restée en Auvergne, est plus simple et moins raisonneuse. Jacques Neigles ne commence jamais une phrase que par ces mots : « Une supposition que je serais investi de la fortune de M. le comte... » Et alors, tout serait bien, il ne pleuvrait que lorsque Jacques Neigles daignerait autoriser Dieu à laisser tomber la pluie. Et Boucasseyres n'aurait qu'à bien se tenir. Boucasseyres serait déjà au fond d'un gouffre de l'Allier avec une pierre au cou... Car Jacques Neigles a peur de Boucasseyres... Un jour, une balle a sifflé aux oreilles de Jacques Neigles, tandis qu'il sarclait une planche de fraisiers. Le coup de feu avait été tiré tout près. Le tireur était resté invisible. Neigles crut que c'était Boucasseyres. Et je le crois aussi.

— Ah ! Vous le croyez !

— Je le crois parce que Boucasseyres a tiré également sur moi quelques jours après !

— Il tire donc sur tout le monde ?

— Sur beaucoup de gens qu'il n'aime pas... Il sait que Neigles l'espionne et me renseigne sur ses braconnages. Croiriez-vous que cette balle qui a sifflé à mes oreilles m'a peut-être arraché aux humeurs noires qui empoisonnaient ma vie ?

(A suivre.)

POLITIQUE

FRANCE

Les étudiants manifestent à Paris

PARIS, 9. — Au Quartier latin, un « chahut » monstre a été organisé cet après-midi par les étudiants en droit pour protester contre la nomination de M. Georges Scelle, ex-directeur du cabinet de M. Justin Godard, ministre du travail, nommé à la chaire de droit international public. Pour empêcher le professeur de prendre la parole, les étudiants avaient envahi toutes les places de l'amphithéâtre, et, à l'apparition de M. Scelle, une formidable clameur s'éleva. Survinrent alors d'imposantes forces de gardiens de la paix, qui firent évacuer l'amphithéâtre et les couloirs, non sans de nombreux coups, cependant que les chaises et les bancs étaient brisés, les portes défoncées, et les vitres cassées. Dans la rue, les escarmouches continuèrent ; un monôme d'étudiants fut formé pour aller manifester devant le ministère de l'instruction publique. Il y eut plusieurs blessés, dont aucun sérieusement. Une garnison de police a été installée dans la faculté de droit. Cinq étudiants seront poursuivis pour tapage et cris séditieux. D'autres sanctions seront prises.

ITALIE

Entre fascistes

BERGAME, 9. — On télégraphie de Capriole (village voisin de Bergame) : Hier soir, un groupe de fascistes de Capriole se rendait à Sarnico, pour passer la journée avec les fascistes de cette localité. Après qu'ils eurent quitté ceux-ci pour revenir dans leur village, une violente discussion s'éleva entre fascistes officiels et fascistes dissidents. On en vint aux coup. Les armes furent tirées, et bientôt deux cadavres et de nombreux blessés, dont quelques-uns très grièvement, ensanglantaient le sol. Ces derniers ont été transportés à l'hôpital. La population du paisible village de Capriole a été fort émue par cette terrible bagarre qui se déroula dans la rue centrale. Immédiatement des forces de police ont été envoyées. Les autorités ont ouvert une enquête.

Crédits militaires

ROME, 10 — La commission parlementaire principale a approuvé le rapport du général Vacchelli, relatif au budget du ministère de la guerre pour l'exercice financier 1925-26. Le rapport arrive à la conclusion que pour maintenir sous les armes une armée de 190,000 hommes, sans compter les sous-officiers, il est nécessaire d'augmenter de 270 millions les crédits inscrits au budget et d'y ajouter encore 60 millions pour les munitions et l'artillerie. Il s'agirait donc de porter à 2,143,753,900 lires les crédits fixés d'abord à 1,813,753,900 lires.

ÉTATS-UNIS

L'ambassadeur à Berlin

WASHINGTON, 9. — M. Charles Dewey Hilles que M. C. Coolidge envoie comme ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, est directeur de plusieurs compagnies d'assurances et d'entreprises industrielles. Il a été président de la commission nationale républicaine et sous-secrétaire du trésor, enfin secrétaire privé du président Taft. Il est âgé de 57 ans et marié.

ESTONIE

Le pays se défend

REVAL, 9 (Havas). — Le gouvernement esthonien, en application de la loi sur le maintien de l'ordre à l'intérieur de l'Etat, récemment votée par le parlement, a supprimé sur les listes électorales les groupements communistes dont les candidats siègent dans les conseils municipaux d'arrondissements et de districts. La composition de ces assemblées se trouve ainsi considérablement modifiée.

RUSSIE

Un renard lâché contre France et Suisse

PARIS, 9. — On mande de Moscou que Guilbeaux, le communiste français que l'on croyait venu en France avec Sadoul, est arrivé à Moscou, où il a pris des ordres en vue d'apporter des modifications à la propagande communiste en France et en Suisse. C'est en Suisse qu'il se rendra ; il y trouvera des émissaires des communistes français pour leur remettre des oukases de Moscou.

Les récoltes s'annoncent mal

MOSCOU, 9. — La presse soviétique constate que les prochaines récoltes de céréales d'hiver s'annoncent mal. Si les prévisions pessimistes se réalisent, la Russie verra se dresser le spectre de la famine l'année prochaine.

La solde de l'armée rouge

REVAL, 9 (Havas). — Le Conseil révolutionnaire militaire de l'Union des Républiques socialistes soviétiques a attiré expressément l'attention du commissaire du peuple aux finances sur le retard inadmissible apporté au paiement de la solde de l'armée rouge dans les unités de Sibérie, de Kasan et du Caucase, qui n'ont touché en février que le tiers de leur solde de décembre.

Diplomatie soviétique

MOSCOU, 10 (Havas). — M. Victor Kopp a été nommé représentant plénipotentiaire de l'Union soviétique au Japon. Né en 1890, il a commencé sa carrière diplomatique à Berlin, en 1918, en qualité de conseiller à la légation des Soviets à Berlin.

TURQUIE

L'insurrection kurde

CONSTANTINOPLE, 10 (Havas). — Le gouvernement a décrété la mobilisation dans les régions limitrophes de la zone d'insurrection. Les hommes âgés de 24 à 38 ans séjournant à Constantinople et originaires des dites régions seront également appelés.

CHILI ET PÉROU

L'arbitrage de M. Coolidge

WASHINGTON, 9 (Havas). — Le président Coolidge a rendu sa sentence arbitrale dans le différend entre le Chili et le Pérou. Communication en a été faite aux ministres du Pérou et du Chili. M. Coolidge a décidé que la question de la souveraineté de Tacna et d'Arica serait réglée par un plébiscite. Cette décision est considérée comme une victoire pour le Chili. La question de la délimitation des frontières serait en principe favorable au Pérou, tout au moins en ce qui concerne la frontière septentrionale.

L'Italie se sent menacée si la France l'est

Le « Secolo » commente dans un article éditorial la récente proposition allemande sur le problème de la sûreté et les quatre points dans lesquels, d'après la note officieuse de l'agence Havas, est contenu le point de vue du gouvernement français.

« Les réserves faites par la France, écrit le journal, ne sont pas de nature à condamner préalablement à l'insuccès la proposition allemande. L'admission de l'Allemagne dans la Ligue des nations est le prémisse logique d'un pacte entre l'Allemagne et les autres puissances européennes. Le gouvernement de Berlin ne pourrait pas refuser cette invitation sans éveiller les plus graves soupçons sur sa bonne foi. Contre le manque d'une garantie directe des frontières de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, qui est le point le moins rassurant de l'offre allemande, on comprend très bien que le gouvernement de Paris demande si l'on ne peut pas trouver une formule de garantie qui soit plus solide qu'un simple pacte d'arbitrage entre l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie. Cependant il est à remarquer que la France ne soulève pas contre cette partie essentielle de la proposition allemande des questions préjudicielles insurmontables, et, surtout, qu'elle ne demande pas à l'Angleterre et à ses autres alliés, pour les frontières de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, un pacte de garantie comme pour la frontière du Rhin, car il est bien certain que l'Angleterre la première refuserait de mettre sa signature au bas d'un pareil pacte de garantie, en lui préférant les risques de l'isolement.

» Ce désir de la France d'un accord séparé entre les Alliés, lequel devrait précéder ou accompagner le pacte avec l'Allemagne, étant donné le précédent de la violation de la neutralité belge, justement rappelé par la France, ne constitue pas, à notre avis, une difficulté insoluble.

» Finalement nous trouvons raisonnable la thèse de la note Havas, qu'un problème aussi complexe et aussi grave mérite un examen diligent et approfondi de manière qu'une solution ne puisse intervenir qu'après une période convenable.

» Après tant de complications et de désillusions dans la recherche d'un arrangement durable de l'équilibre continental, nous saluons avec satisfaction et avec espoir cette inattendue apparition d'un arrangement durable. Nous saluons avec satisfaction et avec espoir cette inattendue apparition d'un rayon de lumière dans la sombre voûte de nuages qui couvre le ciel de l'Europe. Nous ajoutons, pour conclure, que le gouvernement de Berlin a montré qu'il savait justement apprécier la position de notre pays en étendant aussi à l'Italie l'engagement de garantir la paix par le respect des frontières du Rhin. Nous soulignons qu'il est dans l'intérêt et dans le devoir de notre pays de prendre sa part de responsabilité dans le nouvel arrangement que l'Europe devra établir pour sortir de la paralysie actuelle et des menaces quotidiennes.

» Le Rhin, il est vrai, n'est pas une frontière italienne, mais il est indispensable que l'Italie, grande puissance européenne, ne soit pas absente du Rhin, lorsque les autres grandes puissances européennes y seront représentées, liées par un pacte créant entre elles une solidarité d'intérêts et une intimité de rapports dont nous serions exclus.

» L'isolement, même si à première vue il peut paraître moins coûteux et moins hasardeux, nous serait, à la longue, fatal. Il ne faut pas non plus oublier qu'une revanche allemande sur la France serait pour l'Italie un grave danger et que, dans ce sens, même sur le Rhin on protège l'intérêt fondamental de l'Italie. »

ÉTRANGER

Trente maisons brûlées. — Un violent incendie a détruit, dans un hameau dépendant de la commune de Parabago, à 19 km. de Milan, une trentaine de maisons rurales. Plus de 40 familles sont sans abri. On ignore les causes du sinistre.

La tombe d'un pharaon. — La mission américaine Harward-Boston, qui procédait à des fouilles archéologiques, a découvert près de la grande pyramide une tombe que l'on croit être celle de l'un des rois de la quatrième dynastie.

Choses d'Amérique. — La police de Blomfield, Etat de Montana, a arrêté deux fermiers, nommés Wallace et Craven, qui, malheureux en ménage l'un et l'autre, avaient imaginé d'échanger leurs épouses. Cette opération avait eu les plus heureux résultats, et les deux ménages auraient sans doute continué à vivre longtemps en paix si des voisins vertueux, ou peut-être tout simplement jaloux, ne les avaient dénoncés à la police.

— La police de Los Angeles a arrêté une nurse nommée Hazel Sims sous l'inculpation extraordinaire d'avoir organisé un marché de nouveaux-nés où l'on pouvait se procurer des bébés à raison de 175 à 200 dollars par tête. Interrogée, Mlle Hazel Sims a déclaré qu'elle avait agi dans un but des plus louables. Ce n'est pas un marché d'enfants qu'elle a organisé, mais plutôt une chambre de compensation destinée à permettre aux parents qui ont trop d'enfants de faire le bonheur de ceux qui n'en ont pas assez !

En matière de compensation, Mlle Sims semble encore dépasser M. Schulthess. Ce n'est pourtant pas facile.

Les drames de la mer. — On mande de Paris, le 9 mars :

Le steamer hollandais « Soerakarta » s'est échoué dimanche à Noordepier, à l'endroit même où s'était échoué en 1917 le vapeur « Berlin ». La mer est agitée et la position du vapeur est critique. Des deux bateaux de sauvetage envoyés sur les lieux, l'un aurait chaviré et l'équipage aurait été noyé, l'autre échoua dans ses tentatives de secours.

— Une dépêche d'Oslo au « New-York Herald » donne des détails sur le désastre maritime qui s'est produit sur les côtes d'Islande. Soixante-treize pêcheurs trouvèrent la mort dans la mer glacée et houleuse. Six enfants que l'on croyait sains et saufs à terre, furent gelés par la tempête de neige qui balaya la côte nord-est. Le corps d'une petite fille fut trouvé les bras passés au cou de son frère qui l'avait revêtue de son pardessus. On signale qu'une autre tempête s'est abattue sur l'île samedi. Un bateau contenant sept personnes a péri corps et biens.

Les ventes cocasses

PARIS, 9. — Récemment, on livrait aux enchères, à l'Hôtel des Ventes, un chariot qui avait — peut-être — fait partie des convois de Charles-Quint. C'était un assez beau travail de sculpture remontant vraisemblablement au XVIme siècle. Il fut adjugé pour 22,000 francs à un marchand d'antiquités.

Ces ventes d'objets bizarres — précieux ou non — ne sont pas rares rue Drouot. Aux environs de Paris non plus. Une enquête était récemment conduite par un magazine américain sur les marchandises les plus curieuses mises depuis dix ans en adjudication. Celles qui se vendraient le mieux, d'après cette enquête, seraient les pianos à queue. Ce n'est pas le cas à Paris, où la préférence va, depuis quelques années, aux diamants et aux perles. Celles qui se vendent le moins bien, aux Etats-Unis, sont les ménageries. Chez nous, aussi, il est de fait que les animaux de Bidel et de Pezon, mis en vente à Asnières et sur les boulevards extérieurs, n'atteignirent pas de très hauts prix. Et leur acheteur dut aller à Hambourg pour s'en débarrasser.

Mais l'hôtel Drouot — où ne passent pas les ménageries — a vu des « objets mobiliers » infiniment plus baroques.

Il y a une dizaine d'années, on offrit aux amateurs, parmi quelques livres luxueusement reliés en maroquin, deux ou trois autres dont les plats étaient simplement tendus de peau humaine...

Le 3 décembre 1909, M. Desvouges, commissaire-priseur, adjugeait pour 921 francs — plus 10 % de droits — une superbe guillotine qui avait une histoire sinistre. Cette machine avait été construite par ordre de Javogues, député de Rhône-et-Loire à la Convention, et elle avait fonctionné pendant la Terreur à Feurs, dans la Loire. L'expert en demandait 2000 fr. Le lendemain de la vente, le Bruyant Alexandre promena sur les boulevards l'engin macabre, qui obtint un joli succès de curiosité.

Au début de juin 1913, on vendait quelques têtes de momies indiennes.

—J'en veux une, comme porte-bonheur !... dit une étoile d'un théâtre des boulevards qui fréquentait assez assidûment un casino.

Elle eut — moyennant une somme rondelette — le singulier fétiche. Hélas ! il ne l'empêcha pas de perdre, le soir même, tout ce qu'elle voulut.

Mais le clou des « curiosités » qui passèrent sous le marteau des commissaires-priseurs doit être certainement le corps d'un homme pétrifié, qu'on adjugea, le 27 juin 1913, pour le prix de 8200 francs.

On l'avait trouvé, en 1899, à l'embouchure de la rivière Tucapel, qui sépare le Chili de la Patagonie. C'était une masse calcaire à forme humaine, qui pesait près de trois cents kilos. L'enveloppe de pierre avait une épaisseur très variable. Elle laissait voir les deux blessures qui avaient amené la mort du sujet : un grand gaillard mesurant 1 m. 92. Un Américain se rendit acquéreur de l'épave, l'enleva malgré ceux qui voulaient lui donner une sépulture, l'exhiba à Lima, gagna, grâce à elle, trente mille francs en vingt jours et s'embarqua pour la France, où il comptait produire son homme de pierre à l'Exposition de 1900. Mais, sur le bateau, le « manager » connut la malechance au poker. Au Havre, il dut mettre son gagne-pain au garde-meuble, faute de pouvoir payer son transport en chemin de fer. Et il ne donna plus signe de vie. Le garde-meuble fit procéder alors à la vente aux enchères de ce dépôt inaccoutumé.

Le docteur Paul, médecin légiste, aurait bien voulu l'acquérir. Pensez : faire l'autopsie d'un homme pétrifié, mort depuis vingt ou trente siècles... Il poussa les enchères assez loin, puis il abandonna à quatre ou cinq mille francs...

On ne sait ce que sont devenus ni l'homme de pierre, ni les têtes de momies, ni la guillotine, ni les livres reliés en peau humaine et qui s'en sont allés...

... Où vont toutes choses,
Où vont les feuilles de roses
Et les feuilles de lauriers.

SUISSE

Contre la tuberculose. — M. Chuard a déposé mardi au Conseil fédéral le texte d'un projet de loi sur la lutte contre la tuberculose.

Tribunal fédéral et coopérative des charbons. — La maison Archibald Mac Neil, à New-York, avait ouvert une action à la Confédération suisse, lui demandant environ six millions d'indemnité, parce que la Confédération, soit la Coopérative suisse des charbons, n'avait pas tenu les engagements, résultant du contrat passé au mois de mai 1920, au sujet de la livraison de charbon américain. A l'unanimité, le Tribunal fédéral a rejeté la demande comme non fondée dans toutes ses parties. Ainsi, le dernier procès contre la Coopérative suisse des charbons est enfin terminé. En conséquence, la liquidation définitive de cette institution peut se faire sans tarder. Il est probable que les coopératives recevront, déjà vers la fin du mois, le remboursement de leur part, avec les intérêts.

BERNE. — M. Gafner, du parti des paysans, a déposé une motion au Grand Conseil invitant le gouvernement à déposer un rapport au Grand Conseil sur les mesures à prendre afin d'une part, d'éviter l'émigration de l'industrie du pays et d'autre part, à favoriser plus que par le passé l'industrie et le commerce dans le canton.

— Le Grand Conseil bernois a accordé une subvention de 54,000 francs pour la correction de la Schlossfluh près de Laupen, et il a voté un crédit de 983,000 francs destiné à la création de la grande maison de correction à la Montagne de Diesse.

Il a accordé également une subvention de 96,009 francs en faveur du tronçon de Montmelon de la route de Ste-Ursanne à Soubey, tronçon de 2650 mètres le long du Doubs.

Une interpellation a été déposée invitant le gouvernement à faire connaître quelles mesures il compte prendre pour obtenir que les décisions du Tribunal administratif soient respectées par le fisc.

— La cour d'assises bernoise a condamné lundi à 11 mois de maison de correction un nommé Christian Matthaus, convaincu d'avoir falsifié des chèques. Matthaus est arrivé en Suisse sans argent et sans papiers. La police de Berne avait réussi à l'arrêter au moment où il s'apprêtait à encaisser un chèque falsifié de 5000 marks finlandais.

APPENZELL. — Le tribunal civil d'Appenzell a condamné à des amendes de 50 fr. et 150 fr. trois colporteurs appartenant à la secte des étudiants de la Bible pour avoir trop insisté auprès des gens dans la vente de leurs brochures. Les trois sieurs ont été invités à quitter immédiatement le canton.

GRISONS. — On annonce la mort survenue mardi matin, à la suite d'une attaque d'apoplexie, du conseiller national Johann-Anton Caflisch, le leader agrarien bien connu, à l'âge de 65 ans.

VALAIS. — Mercredi, un aigle a fondu sur un groupe de quatre cabris, au Gaix-de-Gru, entre Ardon et Chamoson. Il a jeté son dévolu sur l'un d'eux, un cabri noir, l'a pris dans ses serres, l'a emporté dans les airs, et l'a laissé choir, de quelque 100 mètres de hauteur, sur la Glapière (pente recouverte de pierres détachées du roc). Le rapace, qui se disposait à aller quérir le quadrupède tué, pour le dévorer ensuite, en fut empêché par un ouvrier des vignes.

VAUD. — Dans la « Tribune de Lausanne », M. Henri Laeser donne l'humoristique écho suivant des élections au Grand Conseil vaudois :

« Fiévreuse fut l'agitation — avant et après. La gendarmerie a été de réquisition ; pas plus tard que hier soir encore, une escouade de ces braves gardiens de la sécurité et de l'ordre publics partait bravement pour une bourgade, si paisible d'habitude, où une bagarre avait éclaté à la pinte communale. Rien de très sérieux, du reste : quelques dents cassées, qui branlaient déjà dans les mâchoires négligées, des yeux au beurre noir (pour se servir d'une élégante expression qui a passé de l'argot parisien dans le parler vaudois), plusieurs nez coulaient comme des fontaines et une oreille pendait quelque peu. Mais point de ces coups de couteau coutumiers aux élections d'un canton voisin, pas même de coups de bâton.

» Il y eut procès-verbal dans toutes les formes du code de procédure pénale. Deux ou trois citoyens de la plus vieille démocratie du monde, ayant exercé les imprescriptibles droits du suffrage universel, furent coffrés au poste de gendarmerie le plus voisin, d'où on les tira le lendemain à midi, pour les restituer à la liberté chère au cœur de tout vrai Suisse. « Coucher au croton », ce n'est rien, conflait un de ces honorables à un voisin. Mais quelle réception à la maison ! La bourgeoise m'a fait les cornes devant les enfants : à moi qui ai fait toute la mobilisation sans avoir une heure de clou ! »

— Vendredi dernier, le poste de gendarmerie d'Orbe était avisé qu'une fillette de Sergey, âgée de 13 ans, avait été, le même jour, à 17 h. 30, victime d'un attentat dans la forêt de Chassagne. Samedi, la mère de la fillette ayant pu obtenir de celle-ci quelques précisions sur l'individu qui l'avait attaquée, quatre gendarmes se mirent en campagne. Dimanche, à 14 h., la gendarmerie d'Orbe arrêtait le coupable : c'est un ouvrier de fabrique, âgé de 32 ans, marié, père d'un enfant de neuf mois, considéré comme un bon ouvrier, n'ayant jamais donné lieu jusqu'ici à des plaintes. La fillette, heureusement, n'a pas de mal : ses cris l'ont sauvée.

CANTON

CORCELLES-CORMONDRÈCHE. — Peu de semaines après celle de M. Jean Ramseyer, missionnaire, la paroisse de Corcelles-Cormondrèche a eu dimanche dernier la consécration au saint ministère de M. Paul Vaucher, de Cormondrèche, agent des Unions cadettes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. Dès 14 h. ¾, les cloches du vieux temple s'ébranlent et un imposant cortège de professeurs de théologie, de pasteurs et de membres du synode accompagne le candidat et le pasteur consacrant au temple, rempli jusque dans ses moindres recoins, et pénètre dans ce vénérable sanctuaire au son des grandes orgues tenues par Mlle Eugénie Lombard.

M. Maurice Neeser, pasteur à Fenin, et professeur de théologie, préside, au nom du synode, ce service et prononce une prédication où l'on sentait intimément unies la grande science et la foi vivante du prédicateur.

Puis après l'acte, toujours émouvant des solennelles promesses du candidat et l'imposition des mains, l'assemblée se retire impressionnée vivement et recueillie.

Au cours de la cérémonie s'est fait entendre le double quatuor de l'Union chrétienne de Neuchâtel, ainsi qu'au thé, offert par la paroisse de Corcelles-Cormondrèche à ses hôtes de quelques instants et où ont pris successivement la parole MM. G. Vivien, pasteur de la paroisse, Henri DuBois, président du synode, Paul Vaucher, le nouveau pasteur, Emile Dumont, professeur à l'Université de Neuchâtel, qui a rappelé de touchants souvenirs qui l'unissent à la famille Vaucher, et Arnold Rossel, instituteur à Sonvilier, qui représentait les Unions chrétiennes du Jura bernois. G. V.

AVIS TARDIFS

Trouvé une

COUVERTURE D'AUTO

entre Serrières et Neuchâtel. La réclamer contre frais d'insertion à M. Georges Chautems, à Colombier.

COURS DE DANSE

Ce soir commence le cours de printemps organisé par

L'ÉCOLE RICHÈME

Renseignements et inscriptions : 8, rue du Pommier. Téléphone 8.20.

LEÇONS PARTICULIÈRES

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Franz Zweifel, agent de publicité, à Neuchâtel, et Marie-Frida Eichenberger, vendeuse, à Zurich.

Georges Beljean, mécanicien, à Couvet, et Juliette-Alice Linder, commis, à Neuchâtel.

Paul-Arnold Schreiber, greffier du tribunal cantonal, à Saint-Gall, et Claire-Marguerite Baumann, à Neuchâtel.

Charles-Gustave Steiner, de Neuchâtel, chauffeur C. F. F., à Delémont, et Alice-Louise Fahrni, couturière, à Yverdon.

Jean-Henri Groux, de Neuchâtel, électricien, et Fernande Steiner, piqueuse en bonneterie, les deux à Troyes.

Samuel Perret, instituteur, et Marie-Madeleine Renaud, demoiselle de magasin, les deux à Neuchâtel.

Finance - Commerce

10 mars

Bourse. — Le marché des obligations a été un peu mieux disposé ce matin. Le 3 ½ % C. F. F., A.-K. fait 78.60 et 78.70 %. 3 % Différé 71.75 %. 3 ½ % Gothard 75.75 % et 75.90 %. 3 ½ % Jura-Simplon 72.10 %.

Les valeurs de banque restent stables : Commerciale de Bâle 520.50. Comptoir d'Escompte de Genève 483 demandé. Banque fédérale S. A. 635 demandé, ex-coupon de dividende. 8 % Société de Banque Suisse 638 payé et offert. Crédit Suisse 680 demandé. Union de Banques Suisses 565 demandé et 570 offert. S. A. Leu et Co, ord. 216 demandé, priv. 259 payé. Electrobank 779 demandé. Motor-Colombus 693 demandé et payé. Indelect. 545 payé.

Les valeurs industrielles restent également sur leurs positions. Ringwald bien tenues à 2730, 2740 et 2735. Chimiques 1950. Sandoz 3100 demandé, 3125 offert. Schappe de Bâle 3375 et 3350. Lonza 183.50 les ord., 200 demandé les priv. Aluminium un peu plus faibles sur des prises de bénéfices. Le résultat de l'exercice 1924 est mentionné ci-dessous. Boveri 337. Bally 1220 demandé. Conserves Lenzbourg 1105 payé. Nestlé immobiles à 221, 220, 219.50.

Aux actions étrangères, l'A.-E.-G. est un peu meilleure à 144 et 144.50. Sichel 33.50. Steaua Romana 91.50. Hispano 1608 demandées. Filatures Lyon, act. de jouissance 1540.

Banque de Schwytz. — Le bénéfice net de la Banque cantonale pour 1924 s'élève à 487,959 francs, dont 300,000 fr. seront affectés au service des intérêts du capital de dotation à 5 % ; 140,000 francs seront versés à la caisse de l'Etat, 35,000 fr. au fonds de réserve et le reste reporté à nouveau. Les réserves s'élèveront ainsi à la somme de 1 million 622,497 francs.

Bellevue-Palace, Grand Hôtel et Bernerhof S. A., Berne. — Cette entreprise d'hôtels ne pourra probablement pas encore distribuer de dividende pour l'exercice 1924, attendu qu'il y a lieu d'effectuer des amortissements. Le capital-actions ordinaires s'élève à 1,600,000 francs et le capital-actions privilégiées à 400,000 francs.

« Sécuritas » S. A., Société suisse de surveillance, Berne. — Cette société pourra distribuer comme d'habitude, pour l'exercice 1924, un dividende de 6 pour cent au capital-actions de 250,000 francs.

Société pour l'industrie de l'aluminium, Neuhausen. — Le 8 mars, le conseil d'administration a pris connaissance des comptes de l'exercice 1924 qui font apparaître un bénéfice net de 11,546,863 fr. contre 8,035,205 fr. en 1923. Il sera proposé à l'assemblée des actionnaires, convoquée pour le 8 avril prochain, de distribuer un dividende de 150 francs par action, contre 120 francs l'an dernier. Deux millions de francs iront au fonds pour la libération des actions, 800,000 francs au fonds de réserve ordinaire, 1,400,000 francs seront affectés à un fonds de réserve spécial pour stabilisation des dividendes. Le capital-actions sera porté de 42 millions à 50 millions de francs et dans ce but on utilisera le fonds de libération des actions s'élevant à 4 millions de francs. Il sera offert aux actionnaires, pour 21 actions anciennes, 4 nouvelles, contre paiement de 500 francs par action nouvelle. Le report à nouveau est de 247,139 francs.

Danske Landmansbank, Copenhague. — La Landmansbank danoise a réalisé pendant l'exercice 1924 un bénéfice net de 8,019,108 couronnes, auquel il y a lieu d'ajouter la somme de 2,125,860 couronnes que la banque avait reçue à titre d'indemnité pour sa reconstitution. Le bénéfice net atteint ainsi en tout 10,144,968 couronnes, sur lequel 8,432,055 couronnes seront affectées à des amortissements et le solde porté au compte profits et pertes.

Tanganyika Concessions Limited. — D'après le « Times », la compagnie va émettre 1,500,000 actions nouvelles ordinaires d'une livre, qui seront offertes aux porteurs d'actions ordinaires et privilégiées à raison de trois nouvelles pour sept anciennes. L'émission, qui a été garantie, aura lieu dès que les actionnaires auront donné leur approbation. Le but de l'émission est de souscrire à l'augmentation de capital de l'Union minière et de terminer la construction du chemin de fer de Lobito Bay.

Uruguay. — Le rétablissement financier de l'Uruguay se poursuit avec célérité : le budget retrouve son point d'équilibre, le déficit de 4 millions de dollars prévu pour 1923-1924 a été ramené à 987,000 dollars, grâce à l'augmentation des recettes, tandis que les prévisions pour 1924-1925 portent les recettes à 43,086,702 dollars et les dépenses à 43 millions 4991 dollars, ce qui laisse entrevoir un boni ; rappelons que l'exercice 1921-1922 avait laissé un déficit de 7,306,383 dollars, et que celui de 1922-1923 s'était bouclé par un déficit de 7,174,458 dollars ; ces chiffres indiquent un tel revirement que tout commentaire serait superflu. D'autre part, un arrangement est intervenu entre les obligataires de ce pays et leur gouvernement ; ce compromis et l'amélioration de la situation financière ont été bien accueillis dans le monde des cambistes ; aussi la devise uruguayenne en bénéficie largement.

Quant au mouvement commercial, il s'intensifie et tout à l'avantage de l'Uruguay ; pendant les onze premiers mois de 1923, la valeur des exportations atteint 87,530,583 dollars, contre 67,206,073 dollars durant la période correspondante de 1922, cependant que celle des importations était ramenée à 38,397,331 dollars, contre 50,510,219 dollars ; au cours des six premiers mois de 1924, l'Uruguay a vendu à l'étranger pour 66,668,587 dollars, contre 57,661,425 dollars pendant le premier semestre 1923, et il en a acheté respectivement pour 29,293,591 dollars et 25 millions 18,276 dollars.

Marché métallurgique américain. — La production de la fonte pour février a été de 3,210,000 tonnes, la plus grande en février enregistrée jusqu'à présent. Les laminoirs maintiennent leur rendement élevé de production, mais les achats se ralentissent pour le second trimestre. Le marché des tôles est faible à cause des efforts exercés par les constructeurs d'automobiles. Douze mille tonnes de tuyaux de fonte ont été achetés en France par la New-York State, qui est sur le point d'obtenir d'autres commandes. Les exportations de janvier atteignent 141,000 tonnes, les importations 77,000 tonnes, les importations sont les plus importantes depuis avril 1923 et comprennent 41,000 tonnes de fonte. Les demandes pour février ont été plus importantes que d'habitude. Le rendement des usines continue à se maintenir entre 90 et 100 pour cent de leur capacité de production. Les achats de pipe line et de matériel de chemins de fer recommencent. Les achats de fonte se ralentissent.

Crédit foncier du royaume de Hongrie. — Le tribunal de commerce de Budapest a homologué, par une ordonnace en date du 29 janvier 1925, les résolutions adoptées le 15 novembre 1924 par les assemblées d'obligataires au sujet de la réorganisation de la Société de crédit foncier du royaume de Hongrie. Le plan de réorganisation, analysé dans une communication de l'Association nationale des porteurs français de valeurs mobilières, a été complété par l'insertion de dispositions destinées à renforcer le contrôle des porteurs d'obligations libellées en monnaie étrangère sur l'administration de l'établissement. Une assemblée générale des actionnaires va être convoquée, dans le courant de mars, à Budapest, en vue d'approuver les conditions de la réorganisation.

D'autre part, le bénéfice net de cet établissement, pour 1924, a atteint, y compris le report antérieur, 4,582,815,294 couronnes contre 2,942,609,475 en 1923. Le conseil proposera, à l'assemblée du 28 mars, de répartir un dividende de 3000 couronnes par action alors que rien n'avait été payé l'an dernier, et de reporter 1,287,493,350 couronnes.

Changes. — Cours au 11 mars 1925 (8 h.) de la *Banque Cantonale Neuchâteloise :*

	Achat	*Vente*		*Achat*	*Vente*
Paris . .	26.55	26.80	Milan .	21.25	21.40
Londres	24.75	24.80	Berlin .	123.25	124 —
New-York	5.18	5.22	Madrid .	73 40	73.90
Bruxelles	26 05	26.30	Amsterdam	207.—	207.75

(Ces cours sont donnés à titre indicatif.)

Bourse de Neuchâtel, du 10 mars 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions		*Obligations*	
Banq. Nationale.	—.—	Etat de Neuc. 5%	97.—m
Soc. de Banque s.	639.50m	» » 4%	84.50 d
Crédit suisse . .	685.—m	» » 3½	80.— d
Dubied	460.— d		
Crédit foncier . .	505.—	Com. d. Neuc. 5%	92.25 d
La Neuchâteloise	540.— d	» » 4%	79.50 d
Câb. él. Cortaill.	1420.— o	» » 3½	81.50 d
» » Lyon. .	—.—	Ch.-d.-Fonds 5%	90.75 d
Etab. Perrenoud.	425.— d	» 4%	82.— d
Papet. Serrières.	—.—	» 3½	90.— d
Tram. Neuc. ord.	—.—		
» » priv.	3.— d	Locle . . . 5%	93.25m
Neuch.-Chaum. .	—.—	» . . . 4%	77.— d
Immeub. Chaton.	—.—	» . . . 3½	77.50 d
» Sandoz-Trav.	245.—m	Créd. f. Neuc. 4%	93.50 d
» Salle d. Conf.	—.—	Pap. Serrièr. 6%	80.— o
» Salle d. Conc.	—.—	Tram. Neuc. 4%	—.—
Soc. él. P. Girod.	—.—	S. e. P. Girod 6%	—.—
Pâte bois Doux .	—.—	Pât. b. Doux 4½	—.—
Ciment St-Sulpice	900.— d	Ed. Dubied & Cie	99.25 o

Taux d'escompte : Banque nationale 4 %

Bourse de Genève, du 10 mars 1925

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. o = offre.

Actions			
Banq. Nat. Suisse	535.—m	3% Différe . . .	362.50
Soc. de banque s.	637.50m	3 ½ Fed. 1910 .	385.—m
Comp. d'Escom.	483.—	4 % » 1912-14	425.—
Credit Suisse . .	—.—	6 % Electrificat.	—.—
Union fin. genev.	432.50	4 ½ »	—.—
Wiener Bankv.	7.50 d	3 % Genev. à lots	98.75
Ind. genev. d. gaz	482.50m	4 % Genev. 1899	375.—
Gaz Marseille .	—.—	3 % Frib. 1903 .	376.—
Fco-Suisse élect.	432.—	6 % Autrichien	930.—
Mines Bor. prior.	—.—	5 % V. Genè. 1919	—.—
» » ordin. anc.	585.—	4 % Lausanne .	—.—
Gatsa, parts . .	335.—	Chem. Fco-Suiss.	—.—
Chocol. P.-C.-K.	178.25	3 % Jougne-Eclép.	352.50m
Nestlé	220.75	3 ¼ % Jura-Simp	366.—
Caoutch. S fin.	43.—	5 % Bolivia Ray	271.50
Motor-Colombus	695.—	Danube-Save .	42.50
Obligations		6 % Paris-Orléans	885.—
3% Fédéral 1903	—.—	5 % Cr. t. Vaud.	—.—
5 ½ » 1922	—.—	6 % Argentin. céd.	89.50 d
5% » 1924	—.—	4 % Bq hyp. Suède	—.—
4% » 1922	—.—	Cr. fonc. d'Eg. 1903	293.—
3 ½ Ch. fed. A. K	796 —	4 % » Stock.	413.—
		4 % Fco-S. elec.	298.—
		4 ½ Tous ch. hong.	—.—

Neuf devises sans affaires, ni changement, 7 devises en baisse : Paris 26.60 remonte en clôture. Fonds fédéraux en reprise, Genevois résistants dans les bas prix (3 ½ Canton 675, 3 ½ Ville 870, écart 195 fr.). Sur 37 actions : 16 en baisse, 8 en hausse.

10 mars. — Cent francs suisses valaient aujourd'hui, à Paris : Fr. 374 ¾.

Grand Conseil. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a fixé deux sessions extraordinaires du Grand Conseil. La première, pour le mardi 7 avril prochain, sera consacrée à l'examen du projet de loi sur l'organisation judiciaire et du code de procédure civile. La seconde session, qui commencera le mardi 14 avril, aura à s'occuper de l'examen des comptes et de la gestion de l'exercice 1924.

BOUDRY. (Corr.) — Dans l'article « Le musée de Boudry » du 10 ct, on lit : « L'écolier comme l'érudit, chacun peut s'y introduire ». Il faut lire : « chacun peut s'y instruire ».

LE LOCLE. — En raison des giboulées de ces derniers jours, il était à prévoir que la foire d'hier ne serait pas très importante. Vingt-trois pièces de gros bétail et 141 porcs ont cependant été amenés, mais les transactions furent très peu nombreuses, les offres étant peu engageantes.

NEUCHATEL

Cours d'alpinisme. — La section neuchâteloise du C. A. S. organise comme toutes ces précédentes années un cours d'alpinisme qui aura lieu en son local de la dépendance de l'hôtel Terminus ; toute personne s'intéressant à la montagne et les jeunes gens en particulier pourront y participer ; ils entendront MM. R. Bourquin, C.-A. Michel, A. Graber, Edm. Sandoz, Dr L. Billeter leur parler du Val d'Hérens, des excursions alpestres de Louis Agassiz, du Creux-du-Van, des dangers de la montagne et de son influence physiologique. Des courses pratiques dans le Jura et les Alpes termineront cette très intéressante série de conférences.

Concert de la Croix-Bleue. On annonce pour demain, à la salle du Conservatoire, un concert de la Fanfare de la Croix-Bleue. Son directeur, M. A. Barbezat, M. Ed. Marchand, pianiste, et M. Albert Schmid, basse, en seront les solistes. Programme fort engageant.

POLITIQUE

Société des Nations

Ce qu'on entend...

GENÈVE, 10. — Le Conseil de la Société des nations a tenu mardi matin à 11 heures sa première séance publique, sous la présidence de M. Austen Chamberlain qui, dans une brève allocution, a rappelé en excellents termes la mémoire de M. Branting et le rôle qu'il a joué dès le début à la Société des nations.

Le Conseil a entendu le rapport de M. Briand sur la question des réfugiés grecs. Puis M. Hymans a parlé de la reconstruction financière de l'Autriche. Le Conseil a ensuite abordé l'examen des communications faites par les deux conférences de l'opium.

... et ce qu'on n'entend pas

GENÈVE, 10. — Le Conseil de la S. d. N. s'est réuni, mardi après midi, en une séance privée qui a duré de 3 heures et demie à 7 h. 45.

Cette longue séance est entourée du silence le plus complet. On croit savoir cependant que le Conseil a procédé à un échange de vues sur plusieurs questions importantes de son ordre du jour, notamment sur les questions de Dantzig, du territoire de la Sarre, du memorandum de l'Alemagne au sujet de son entrée dans la S. d. N., avec les réserves que l'on connaît relativement à l'art. 16 du Pacte et des obligations qu'il comporte pour les Etats membres de la S. d. N.

Cet échange de vue a eu un caractère plutôt officieux et aucune décision n'aurait encore été prise, le Conseil n'étant pas au complet, puisque le représentant de la Suède, M. Unden, ne pourra être que mercredi à Genève. Cependant l'accord paraît dès maintenant réalisé en principe pour une réponse commune du Conseil au mémorandum allemand. Il ne semble pas que dans cette séance il ait été question du protocole de sécurité et de désarmement.

L'attitude de la France

PARIS, 10 (Havas). — Une importante conférence s'est tenue mardi soir, à la présidence du conseil, dans le cabinet de M. Herriot, en vue d'examiner les divers problèmes soumis aux délibérations du conseil de la Société des nations, actuellement réuni à Genève.

A l'exception de M. Briand, qui représente la France au conseil de la Société des nations, à Genève, assistaient à cette réunion les autres délégués français à la Société des nations, MM. Henri de Jouvenel, sénateur, Loucheur, Paul Boncourt, etc.

L'entrevue s'est déroulée de 21 h. 30 à 23 h. 30. Elle a eu pour objet de définir l'attitude qu'adoptera, dans les discussions du problème de l'arbitrage, M. Aristide Briand.

Le gouvernement français demeure fidèle au principe du protocole. Toutefois, il se prêtera à la discussion de tous les amendements qui pourraient être présentés et sur lesquels l'assemblée plénière aura à se prononcer en septembre prochain.

Au Reichstag

BERLIN, 10 (Wolff). — Le Reichstag a adopté définitivement mardi, en troisième lecture, le projet de loi confiant au président de la Cour suprême l'intérim de la présidence du Reich, de même que le projet mettant à la charge de l'Etat les frais des funérailles du défunt président du Reich.

Vieillesse et jeunesse

(Du « Figaro ».)

Un débat s'ouvrira, ces jours-ci, devant la Chambre française sur le régime administratif de l'Alsace et de la Lorraine, dont il eût fallu, à tout prix, écarter les passions de partis. Comment le gouvernement a-t-il pu commettre l'insigne maladresse, à la veille de ce débat, de soulever les colères autour de l'école interconfessionnelle ? Il semble qu'une fatalité perverse commande à nos hommes politiques, quand les circonstances s'y prêtent le moins, les gestes à la fois les plus dangereux et les plus inutiles.

Nous estimons, quant à nous, que l'attitude du pouvoir central à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine doit être profondément modifiée, non seulement dans ses manifestations superficielles, mais dans son esprit ou son inspiration. Le problème alsacien est, de tous les problèmes présents, celui qui affectera le plus notre prestige moral en Europe ; celui aussi, où notre nation révélera le mieux soit des tares de sénilité, soit, au contraire, une capacité nouvelle, tirée de sa victoire, de donner des leçons de politique aux autres nations.

Toutes les idées, toutes les courtoisies mêmes et tous les ménagements du pouvoir central à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine, depuis plusieurs années, obéissent à une préoccupation obsédante : la préoccupation de réassimiler les provinces recouvrées. Nous ne disons pas que cette préoccupation soit, politiquement, bonne ou mauvaise. Nous disons qu'elle n'est plus de notre temps. Nous disons que, si elle soulève des passions contraires chez les Alsaciens eux-mêmes, elle ne répond pas, quelles que soient leurs préférences en l'espèce, au large appel des populations intéressées.

L'Alsace et la Lorraine font partie de la France historique. Elles n'ont pas à adopter des traditions ou des ambitions qu'elles contribuèrent grandement à former et à illustrer. Elles ont, dans ces traditions, à soutenir leur rôle ancien, et, dans ces ambitions, à assumer un rôle nouveau. Le problème de l'Alsace et de la Lorraine n'est aucunement de faire d'elles les obligées ou les élèves de la France contemporaine ; il est de savoir comment la France contemporaine se trouvera plus forte et plus fière du surcroît de travail et d'esprit que lui apporteront ses provinces recouvrées.

Nous exercerons une influence sur les autres peuples, non pas en cherchant à leur imposer nos modes ou nos préjugés, mais en les associant à des tâches et à des ambitions positives, que nous aurons conçues et qui, à mesure qu'elles se réaliseront, consacreront notre prestige. Or, si nous ne réussissons pas cela chez nous, en Alsace, où le réussirons-nous ?

Querelles religieuses ou administratives, c'est de l'histoire romaine... Notre vieil Etat centralisateur, qui a beaucoup de peine à tenir debout, se couvre de ridicule en voulant mettre au pas de sa vieillesse des populations qui aspirent à le servir de toute leur jeunesse.

Lucien ROMIER.

Lettre de Berne

(De notre correspondant)

Petite séance de déblayage, au Conseil fédéral. On nettoie la table avant la session des chambres.

Aussi le mémorial enregistre-t-il force minimes nominations, subventions, décisions et autres ions. Ces messieurs se sont distribué l'ouvrage pour répondre aux motions, interpellations, postulations et autres manifestations oratoires de nos bons députés.

On a approuvé les comptes de la Banque nationale, comme aussi le renouvellement pour dix ans du privilège d'émission de billets accordé à cette banque. On se chuchote que l'on n'a pas dit que du bien de l'activité de cet établissement d'Etat que d'aucuns voudraient voir moins sereinement passif. Mais, tout haut, on n'en dit rien. Taisons-nous donc aussi à tue-tête.

M. Chuard est arrivé avec son projet de loi organisant la lutte contre la tuberculose, une des choses les plus utiles que depuis longtemps on ait proposées au Parlement. Le Conseil fédéral étudiera ce projet en détail dans sa prochaine séance.

Et enfin, on a décidé que l'on ferait aux 130 étudiants australiens qui viennent vendredi visiter Berne, ses institutions agricoles, politiques, fromagères et chocolatières, le grand honneur de leur déléguer le chef de l'Etat pour les haranguer et leur faire présent d'un drapeau.

Quand nous aurons dit qu'on a désigné comme négociateurs pour l'établissement du traité de commerce austro-suisse MM. Wetter, Stucki, Laur et Gassmann et qu'on cherche vainement un Romand qualifié pour faire la cinquième roue de ce fédéral carrosse, nous aurons, croyons-nous, donné un résumé fidèle de cette séance sans éclat.

R. E.

Un recours écarté

Le Tribunal fédéral vient de repousser le recours constitutionnel d'un contribuable zuricois à qui le fisc demandait un supplément de cinq pour cent du fait que l'impôt cantonal n'avait pas été payé dans le délai fixé.

Le recourant, semble-t-il, fondait sa réclamation sur ce que le supplément n'était pas prévu dans la loi d'impôt proprement dite, mais simplement dans l'ordonnance d'exécution. Et c'est à l'unanimité que les juges ont déclaré non motivée la requête ainsi présentée.

Nous n'avons pas connaissance des considérants sur lesquels s'appuie le rejet, mais aimons à espérer que le tribunal n'aura voulu se prononcer ainsi que sur un cas spécial et prendre une décision d'équité. Car il est incontestable que le fisc est en droit d'exiger un supplément s'il ne reçoit pas son dû en temps voulu. Il ne procède pas autrement qu'une banque lorsqu'elle majore une créance échue, mais non payée, de l'intérêt qui commence à courir à partir de l'échéance. Ce qui est juste de la part d'un banquier l'est aussi de la part du fisc, à qui, autrement, on pourrait faire attendre longtemps le règlement des contributions publiques.

Nous ne pensons pas pour autant que le Tribunal fédéral ait entendu dire, dans l'affaire du requérant zuricois, que les dispositions d'un règlement d'exécution qui ne sont pas contenues dans la loi à laquelle s'applique ce règlement, auraient néanmoins force de loi.

Il créerait ainsi une jurisprudence redoutable qui ne ferait qu'une bouchée de nos droits constitutionnels et de toutes les conquêtes démocratiques.

Les lois sont adoptées par les mandataires élus de la nation et responsables devant celle-ci ; les règlements d'exécution sont l'œuvre de fonctionnaires irresponsables. Ce qu'un tel règlement peut devenir entre leurs mains, on l'a vu pendant toute la durée de la guerre, lorsque les citoyens se virent, pieds et poings liés, à la disposition et à la merci d'une autocratie militaro-bureaucratique, qui se trouva du jour au lendemain reine et maîtresse du pays.

En un mot, l'esprit entier d'une loi peut être tourné, faussé et moqué par un règlement d'exécution. Voilà pourquoi il paraît fort improbable que le Tribunal fédéral ait prêté l'appui de son autorité juridique et morale à un règlement d'une essence aussi perverse.

F.-L. S.

ON S'ABONNE
à la
Feuille d'Avis de Neuchâtel
dès ce jour

au 31 mars	*Fr. 1.—*
au 30 avril	*» 2.30*
au 30 juin	*» 4.50*

Le paiement peut être effectué par chèque postal IV 178. Prière d'indiquer au verso du coupon le nom, le prénom et l'adresse exacte de la personne qui s'abonne.

Dame Neige

Des grands jours elle a mis sa robe,
Notre cité,... tout se dérobe
Et s'encapuchanne de blanc.
Aux toits, aux balcons, aux auvents
Sont appendus des banderolles,
Des chapiteaux, des mèches folles !
C'est la Neige qui jette ainsi
De son pinceau, comme saisi
De vertige,... du blanc encore
Jusque dans les nids ; elle adore
D'un trait fin partout souligner
Les croisées aux rebords légers.
De préférence, elle enfarine
Les cheminées à noire mine
La neige au fantaisiste esprit...
Elle va, vient, vous embellit
En un clin d'œil les plus sordides
Des recoins, et comblant les vides
D'hermine riche : en une nuit,
Elle habille tout le pays.
Elle n'a cure des frontières,
Ne connaît aucune barrière ;
A l'étable comme au palais,
Elle append ses panaches frais,
Ses étoupes et ses dentelles
Jusques aux blancheurs éternelles
Sur l'Alpe ; il n'est vraiment plus rien
Qui n'ait sa parure royale !
Elle est très internationale,
La Neige, ne trouvez-vous pas ?

Et puis... ne serait-elle point
Un brin peut-être socialiste ?
Au seuil du pauvre et de l'artiste,
Du patron ou de l'ouvrier,
Ne la voit-on pas qui s'assied,
Donnant à tous le même ouvrage,
Leur disant : — Prenez bon courage,
Si vous me chassez, je reviens ;
J'égalise tous les chemins.
Et si je ne suis qu'éphémère,
Si j'ai comme vous des chimères,
Aux pauvres je donne du pain
Puisque j'occupe tant de mains.
Mais elle n'a pas de clémence,
Dame Neige,... et de démence
On la croirait saisie vraiment !
De vous ensevelir vivants
Elle a bien sûr parfois l'idée,
Lorsque comme une forcenée
Elle fait rage autour de vous,
Tourbillonnant dans son courroux,
Elle vous glace de son souffle,
De ouate elle vous emmitoufle ;
Cinglant de ci, cinglant de là,
Sur les toits prenant ses ébats,
Elle jette comme endiablée
Sur vous de grandes giboulées !

Ah ! que j'aime mieux l'admirer
Dans sa blancheur, lorsqu'alanguie,
En une douceur infinie,
Elle descend sur nos aimés,
Sur les tertres nus et glacés ;
Là-bas, dans le grand cimetière,
Dame Neige, comme en prière,
Etouffe le bruit de ses pas,
Tremble et frissonne comme un glas.
De sa robe aux longs plis de deuil,
Dame Neige a fait un linceul.
Mais de ce linceul qui protège,
De l'éphémère Dame Neige,
S'échappera le renouveau
Comme notre âme du tombeau.

J. H.

NOUVELLES DIVERSES

Une conférence belgo-suisse à Berne. — Jeudi prochain, sous les auspices de la section de Berne de l'association pour le commerce et l'industrie, M. B. A. Janssen, directeur de la Banque nationale belge, donnera à la Maison bourgeoise une conférence sur « le redressement financier de la Belgique ». Ensuite, M. Trösch, député au Grand Conseil bernois, parlera d'Anvers et ses relations économiques avec la Suisse.

R. E.

Un drame à Genève. — Une jeune fille de 18 ans, Rosa Zwahlen, de Moutier, dont les parents habitent Berne, était allée il y a quinze jours à Genève, rendre visite à sa tante habitant Cologny, en compagnie de son ami René-Gaston Bourquin, 19 ans.

Cette jeune fille, qui avait déjà commis plusieurs faux à Moutier et à Berne, fabriqua une fausse lettre, signée du nom de sa tante, en vue d'obtenir un prêt d'un magasin d'épicerie. Mardi matin, elle se présenta au magasin en question, mais sa tante, ayant des soupçons, arriva au magasin en même temps que la jeune fille. Cette dernière se voyant prise, se sauva avec son ami qui l'attendait. Poursuivi par un gendarme, le couple tira plusieurs coups de revolver ; un projectile effleura un passant, un autre brisa une glace d'un grand magasin. Sur le point d'être rejoint, Bourquin tira deux balles sur la jeune fille qui s'affaissa atteinte à la tête et au cœur ; puis il tenta de se suicider, mais l'arme ne fonctionna plus. Bourquin fut alors arrêté et la jeune fille transportée à l'hôpital dans un état désespéré.

René Bourquin qui est originaire du canton de Thurgovie, a été longuement interrogé au commissariat de police. Il a reconnu être sous mandat du juge de paix de Courtelary, pour menace de mort.

Il a déclaré avoir fait la connaissance de Rosa Zwahlen en juillet 1924, à St-Imier, où il était apprenti ébéniste. Le 26 janvier, René Bourquin avait décidé de se venger de Mme Giobbe, où son amie avait été employée pendant onze mois, prétextant que Mme Giobbe avait fait courir des bruits tendancieux sur son compte et sur celui de son amie. Le jeune bandit, armé d'un revolver, avait tenté de mettre son projet à exécution, mais une circonstance heureuse sauva la vie à Mme Giobbe. Le lendemain, Bourquin s'enfuit, mais fut arrêté près de Bienne au moment où il sautait d'un train en marche. En cours de route, alors qu'il était conduit à la prison, il faussa compagnie à un gendarme qu'il dépista après une course acharnée.

Le malandrin se réfugia à Thœrishaus, près de Bienne, où il rejoignit la jeune Rosa Zwahlen. Le couple quitta Thœrishaus pour gagner Berne. La dernière étape fut Bienne, où dimanche dernier, l'Armée du salut délivrait des billets de chemin de fer pour Genève à Bourquin et à son amie.

D'après Bourquin, les deux jeunes gens avaient décidé de se donner la mort s'ils étaient pris.

Bourquin sera poursuivi pour tentative d'assassinat sur la jeune fille, tentative de meurtre sur la personne d'un boucher qui le poursuivait et menaces de mort.

Pêche défendue. — Un garde de Versoix, chargé de nettoyer un bief, en avait profité pour prendre un certain nombre de truites, qu'il distribua à ses amis et connaissances. A la suite d'une dénonciation, le garde fut puni de quatre jours de salle de police. Pour se venger, le garde dénonça à son tour deux de ses supérieurs, dont l'un aurait également pris des truites et dont l'autre, qui est aujourd'hui retraité, aurait employé pour son usage des filets et des nasses saisis parce que n'ayant pas la maille réglementaire.

Une enquête est en cours au sujet de cette affaire.

Arrestation mouvementée. Le village de Chernex près Montreux a été mis en émoi, lundi matin, par une chasse à l'homme. Au moment où elle ouvrait une armoire, une personne de Chernex y trouva un individu qui s'empressa de prendre la fuite à travers le jardin. Des agents de police et des citoyens dévoués donnèrent la chasse au fuyard jusqu'au cimetière de Clarens où il réussit à se cacher. Un agent l'ayant découvert fut bousculé et même blessé. Il fallut demander du renfort au poste central et à la gendarmerie. L'homme fut finalement pincé dans un jardin derrière l'hôtel Royal.

C'est un nommé Werner Odermatt, Zuricois, né en 1904, autrefois jardinier à Chernex. Condamné pour vol, il venait de purger à Orbe une peine de deux mois de réclusion. Il était expulsé du canton. Cet individu avait cambriolé pendant la nuit la maison Quartier-Ducret, à Chernex.

Chute mortelle. — M. Karl Meier, horloger à Wolhusen (Lucerne), a été retrouvé mardi derrière sa maison, gisant à terre sans connaissance, ayant une fracture du crâne. Il était rentré vers minuit la nuit précédente et, la porte de la maison étant fermée, il a sans doute voulu entrer par une fenêtre et aura fait une chute. M. Meier est mort le jour même. Il laisse une femme et trois petits enfants.

Un attentat à Vienne. — L'écrivain Hugo Bettauer, collaborateur du « Tag », a été blessé de cinq coups de revolver tirés par Otto Rotstock, technicien-dentiste, alors que l'écrivain était à la rédaction d'une revue qu'il édite.

M. Bettauer a subi immédiatement une opération. Son état est très grave, une balle lui ayant traversé le foie. L'auteur de l'attentat a refusé de donner des explications sur les raisons de son acte.

500 000 francs de dommages-intérêts. — On se rappelle encore à Nice le terrible accident survenu le 20 août 1923, à Guillaumes. Un autocar de la compagnie Santa fit une chute terrible dans un ravin. Le mécanicien, six touristes américains et un ingénieur belge furent tués sur le coup ou succombèrent à leurs blessures. Treize autres voyageurs furent plus ou moins grièvement blessés.

Le tribunal civil de Nice a rendu lundi son jugement dans le procès intenté par les victimes ou leurs héritiers à la Santa. Cette société a été condamnée à payer provisoirement 500,000 francs environ de dommages-intérêts. La compagnie P.-L.-M., qui avait organisé l'excursion, a été mise hors de cause.

Bétail brûlé. — On annonce de Reims que, la nuit de lundi à mardi, à Landricourt, le feu s'est déclaré dans une importante exploitation agricole qui a été détruite, brûlant les bestiaux, soit 27 vaches, 4 porcs et 2 chevaux. Le feu s'est propagé à deux fermes voisines qui ont été détruites en partie malgré les efforts de plusieurs compagnies de pompiers.

La princesse voleuse. — On mande de Paris que, sur l'ordre du juge d'instruction et après interrogatoire, la princesse Marie Kadjar, inculpée d'abus de confiance et d'escroqueries au préjudice de bijoutiers et de fabricants d'automobiles, a été écrouée mardi après midi à St-Lazare.

Son frère, le prince Nicolas Nieroth, arrêté dimanche sous les mêmes inculpations, a été remis en liberté provisoire.

Marie Kadjar Francowska, de Varsovie, arrêtée mardi après midi et envoyée à St-Lazare, a reconnu avoir reçu d'un marchand d'automobiles à Paris une voiture en location qu'elle a vendue et d'un bijoutier, également à Paris, pour 500,000 francs de bijoux. Le juge aurait été disposé à laisser la princesse en liberté si elle avait désintéressé le marchand d'automobiles des 35,000 francs représentant la voiture remise en location, mais la jeune femme n'avait pas cette somme. C'est dans ces conditions qu'elle fut mise en état d'arrestation.

Dans son sac à main, on a trouvé un revolver chargé de cinq balles. Au dépôt, une fouilleuse la déshabilla et trouva dans ses bas deux petits tubes remplis d'une sorte de veronal.

La nouvelle tombe égyptienne. — On mande du Caire que le carlouche de la tombe découverte par la mission archéologique américaine semblerait indiquer que la tombe est plutôt celle d'un membre de la famille du premier roi de la quatrième dynastie ou d'un de ses hauts fonctionnaires que celle du roi lui-même. La tombe date de 2900 ans avant Jésus-Christ. Elle est donc plus ancienne de 1600 ans que celle de Tut-Ank-Amon.

Mauvais atterrissage. — Un avion bi-moteur, chargé de plus de 600 kg. de marchandises, parti de Bâle à 10 h. 50 à destination de Londres, s'est brisé près de Lure, en Haute-Saône, en atterrissant sur un terrain défectueux. Pris dans une tourmente de neige, le pilote sentit, soudain, son moteur s'arrêter alors que l'appareil n'était qu'à une faible hauteur. La neige avait complètement obstrué les prises d'air. Le pilote n'a eu aucun mal.

L'usure des rails

Nous croyons connaître le rail, — écrit M. Alph. Bernoud dans la « Gazette de Lausanne ». Voilà près d'un siècle qu'on en pose ; il y en a plus de deux millions de kilomètres dans le monde, cinquante fois le tour du globe ; nous lui confions, nuit et jour, nos vies et nos biens. Que veut-on de plus ?

Eh bien ! Jusqu'à l'année dernière, nous ne savions pas même pourquoi s'use un rail. On attribuait l'usure au laminage des vagons, aux coups de lime du frein, aux tensions et aux compressions que doit supporter chaque travée comprise entre deux traverses lors du passage d'un train. La roue est bien la cause de l'usure, cela est hors de doute, mais quel en est le procédé ?

Quand un train circule à 72 km. à l'heure, chaque roue heurte le rail sur une longueur de huit millimètres et durant la deux mille cinq centième partie d'une seconde.

Sous ce martellement ininterrompu et précipité, la déformation longitudinale est presque nulle ; elle s'effectue transversalement. Cela renverse les prescriptions des aciéries obligées de fournir des rails durs et trempés. Les prochains rails devraient être d'acier demi-dur et non trempé.

Ainsi va la science. Un jour, elle adore et, le lendemain, brûle son idole. Cependant, sur les cendres du bûcher, elle élève toujours plus haut son monument de puissance.

Une cambrioleuse opérait, mais un chien aboya

PARIS, 10. — Mme Labric, artiste peintre, se trouvait hier, vers 18 h. 30, avec sa fille, dans une pièce de son pavillon, rue Fontaine, quand les aboiements de son chien lui révélèrent que quelque chose d'anormal se passait dans l'habitation.

Courageusement, Mme Labric, visita les différentes chambres du pavillon et au premier étage, trouva tous les meubles d'une pièce fracturés ; à terre, il y avait un certain nombre de paquets contenant des effets, des bijoux et des objets de prix.

Sans nul doute, un cambrioleur venait d'être troublé en pleine opération. L'artiste peintre se mit à sa recherche et le découvrit bientôt, dans un buen retiro... Surprise : c'était une jeune femme de 22 ans environ. Elle tenta de se jeter sur l'artiste peintre, mais celle-ci fut assez forte pour la maîtriser, tandis que Mlle Labric allait prévenir la police. Conduite au commissariat du quartier Saint-Georges, la femme fit d'abord des difficultés pour révéler son identité, puis finit par déclarer qu'elle se nommait Louise Labbaye, 25 ans, mécanicienne, demeurant 6, rue Simonet.

On a trouvé sur elle une somme de 285 fr., un petit paquet contenant deux montres en or, un bracelet et diverses médailles de prix.

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

M. Marx, candidat à la présidence du Reich

BERLIN, 11 (Wolff). — Le « Vorwärts » apprend que le parti du centre a décidé de présenter la candidature de M. Marx, premier ministre prussien, pour l'élection du président du Reich. Cette décision sera ratifiée mercredi par le comité du parti du centre. M. Marx serait disposé à accepter une candidature.

Transport d'or

NEW-YORK, 11 (Havas). — La banque de réserve générale de New-York vient d'expédier à Berlin pour deux millions et demi de dollars d'or. C'est un acompte sur les cinquante millions de dollars dont le gouvernement a fait acquisition pour la Reichsbank.

Les pérégrinations d'un ambassadeur

NEW-YORK, 11 (Reuter). — M. Houghton, qui vient de quitter les fonctions de ministre à Berlin et qui va assumer celles de ministre à Londres, est arrivé mardi à New-York. Il va se rendre immédiatement à Washington pour conférer avec M. Kellog.

M. Houghton pense que la mort du président Ebert est une grande perte pour l'Allemagne, mais il croit que d'autres poursuivront le développement économique de l'Allemagne.

Cours du 11 mars 1925. à 8 h. ½ du
Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement vu les fluctuations se renseigner téléphone 70

Achat et Vente de billets de banque étrangers

Toutes opérations de banque aux

Chèque	Demande	Offre
Paris	26.60	26.85
Londres	24.76	24.81
Milan	21.20	21.35
Bruxelles	26.15	26.40
New-York	5.17	5.22
Berlin	123.30	124.30
Vienne le mill.	72.50	73.50
Amsterdam	207.—	207.80
Madrid	73.20	74.—
Stockholm	139.60	140.30
Copenhague	92.50	93.40
Oslo	78.75	79.75
Prague	15.35	15.45

meilleures conditions

Bulletin météorologique - Mars 1925

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
10	−1.5	−4.0	−0.1	724.6	2.4	O.	moyen	couv.

10. Neige fine intermittente tout le jour et assez forte dans la soirée jusqu'à 22 heures. Soleil par instants entre 11 h. et midi et vers le coucher.

11. 7 h. ½ : Temp : −2.0 Vent : N.-O. Ciel : couv.

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
Hauteur du baromètre réduite à zéro suivant les données de l'Observatoire.

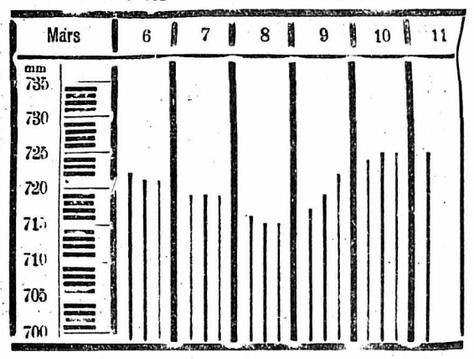

Niveau du lac : 11 mars. 428.85.

Temps probable pour aujourd'hui

Les giboulées cesseront, ciel encore nuageux avec éclaircies, faibles vents du nord-ouest. Encore froid.

Bulletin météor. des C. F. F. 11 mars à 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	−1	Couvert.	Calme
543	Berne	−3	Qq. nuag.	Bise
587	Coire	−3	Couvert.	Calme.
1543	Davos	−10	»	»
632	Fribourg	−4	»	»
394	Genève	−1	Quelq nuag	»
475	Glaris	−3	Neige.	Bise.
1109	Göschenen	−6	»	»
566	Interlaken	−1	Couvert.	Vt. d'O.
995	La Ch.-de Fonds	−5	»	Calme
450	Lausanne	−1	Quelq nuag.	»
208	Locarno	+2	Tr. b tps.	»
276	Lugano	0	»	»
439	Lucerne	−1	Quelq nuag.	»
398	Montreux	0	»	»
482	Neuchâtel	−1	Couvert.	»
505	Ragatz	−2	Neige.	»
673	Saint-Gall	−3	Couvert.	Vt. d'O.
1856	Saint Moritz	−9	»	Calme.
407	Schaffhouse	−2	»	Vt d'E.
537	Sierre	−2	Qq. nuag.	Calme.
562	Thoune	−2	Couvert.	»
389	Vevey	−1	»	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	−3	Tr. b tps.	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.